



HAL
open science

Le chien écouteur

Pierre Louis Jardel

► **To cite this version:**

| Pierre Louis Jardel. Le chien écouteur. Médecine humaine et pathologie. 2010. hal-01882902

HAL Id: hal-01882902

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01882902>

Submitted on 27 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Université Henri Poincaré, Nancy I

Faculté de Pharmacie

LE CHIEN ECOUTEUR

Mémoire en vue de l'obtention du
Diplôme d'Etat d'Audioprothésiste

Le Chien Ecouteur

Mémoire de fin d'étude du D.E. d'audioprothèse
Pierre Louis JARDEL



Sommaire

Introduction.....	1
1. Le chien.....	2
1.1. L'audition du chien : anatomie et histologie de l'oreille [1]	2
1.1.1. L'oreille externe [1]	2
1.1.1.1. Les cartilages de l'auricule [1]	2
1.1.1.2. Les muscles de l'oreille [1].....	4
1.1.1.3. La vascularisation [1].....	6
1.1.1.4. Le tégument [1]	6
1.1.2. L'oreille moyenne [1].....	7
1.1.2.1. La membrane tympanique [1].....	7
1.1.2.2. La cavité tympanique [1]	8
1.1.2.3. Le récessus épitympanique et la chaîne ossiculaire [1]	8
1.1.2.4. La cavité tympanique sensu stricto : la caisse su tympan [1].....	9
1.1.2.5. La bulle tympanique [1].....	9
1.1.2.6. Le tube auditif et l'épithélium de la cavité tympanique [1]	9
1.1.2.7. L'innervation épitympanique [1]	11
1.1.3. L'oreille interne [1]	12
1.1.3.1. La cochlée [1].....	12
1.1.3.2. Le labyrinthe [1].....	12
1.1.3.3. L'appareil vestibulaire [1]	13
1.2. Sélection des chiens	13
1.2.1. Les tests	13
1.2.2. Les différentes races de chiens [6]	15
1.2.3. Provenance des chiens	15
1.3. La formation des chiens	16
1.3.1. La différence entre un chien guide et un chien écouteur	16
1.3.2. La méthode de dressage	16
1.3.3. La durée du dressage.....	17

2.	Les applications du chien écouteur par rapport aux aides d’alertes à domicile traditionnelles	18
2.1.	Le chien écouteur : ses différents ordres	18
2.2.	Les aides d'alerte et d'alarme à domicile	20
2.2.1.	La société SMS Audio Electronique	20
2.2.2.	Le système de transmission entre ces appareils	22
2.2.2.1.	Radio Lisa	22
2.2.2.2.	Lisa	22
2.2.3.	La société PHONIC EAR	23
2.2.4.	La part de marché des aides d’alerte [7] ; [8]	24
2.2.5.	Intérêt social du chien écouteur pour le patient.....	26
3.	Les associations	28
3.1.	Les associations en France	28
3.1.1.	WOUAF’ SIGNES [9]	28
3.1.2.	Les Chiens du Silence.....	28
3.1.2.1.	Les fondateurs	28
3.1.2.2.	Le fonctionnement de l’association	29
3.1.2.3.	La sélection des chiens	29
3.1.2.4.	Conditions d’obtention d’un chien guide de l’association	30
3.1.2.4.1.	Evaluation du candidat.....	30
3.1.2.4.2.	Acceptation du candidat.....	30
3.1.2.4.3.	Conseils relatifs au chien écouteur	31
3.1.2.4.4.	La charte d’acceptation	33
3.1.2.4.5.	Le suivi du chien écouteur	33
3.1.2.5.	Le coût d’un chien guide.....	33
3.1.2.5.1.	Pour l’association	33
3.1.2.5.2.	Pour le malentendant.....	34
3.1.2.6.	La labellisation	35
3.1.2.7.	Informations utiles	36
3.2.	Situations comparées	37
3.2.1.	En Belgique	37
3.2.2.	En Angleterre.....	37
3.2.3.	Aux Etats-Unis	38
3.2.4.	Au Canada.....	38
3.2.5.	En Australie.....	38
3.2.6.	Les autres Pays.....	38

Conclusion	39
Bibliographie.....	40
Annexes	41

REMERCIEMENTS

A ma famille, mes proches et mes amis qui m'ont soutenu et encouragé ;

à mon maître de Mémoire Alexandre THIRION, audioprothésiste à Metz ;

à Madame le Professeur Pascale FRIANT-MICHEL ;

à Madame Catherine BIRE, présidente de l'association «les chiens du silence» ;

à Madame Sandrine HERMAN-FAURE qui a créé la première association en
France : Wouaf'Signes ;

à Monsieur le Professeur Denis BERNARD, président de Ethnozootechnie ;

à Monsieur Bernard BELIN, auteur du livre « Animaux au secours du handicap »
aux éditions l'Harmattan ;

à Monsieur le professeur Philippe de WAILLY, président honoraire de
l'académie vétérinaire de France et membre de l'American Veterinary
Historical Society et auteur, entre autres, du livre : « Ces animaux qui nous
guérissent » aux éditions Alphée / J.P. BERTRAND ;

à la société SMS Audio Electronique sarl et à la société Prodition.

Introduction

Cela fait des millénaires que les animaux et en particulier le chien fait partie intégrante de la vie des Hommes.

Très tôt, leur intelligence, leur capacité d'apprentissage, leur odorat et leur fidélité pour leur maître leur ont donné une place de choix dans nos activités.

Déjà, les anciens Egyptiens avaient divinisé de nombreux animaux : l'ibis, le lion, le crocodile, le bœuf, le serpent, le chat mais surtout le chien.

Aujourd'hui, les capacités d'aide du chien sont restées intactes ; elles ont juste été précisées grâce aux progrès scientifiques et grâce aux techniques de dressage.

C'est ainsi que l'on trouve des chiens policiers, des chiens sauveteurs, des chiens démineurs, des chiens d'assistance pour les tétraplégiques ou les handicapés, des chiens visiteurs de plus en plus admis dans les services hospitaliers et en maison de retraite (pour lutter contre les troubles du grand âge, la maladie d'Alzheimer, l'hypertension ou les maladies mentales), des chiens guides d'aveugle et même des chiens écouteurs au service des personnes malentendantes qui feront l'objet de ce mémoire.

C'est en effet au cours de mes lectures sur la faune que j'ai pris connaissance de l'existence qui était pour moi insoupçonnée, de chiens dressés spécifiquement pour venir en aide à des personnes souffrant de déficience auditive.

Cet exposé s'articulera en trois parties afin d'aborder tout ce qui concerne ces chiens.

La première partie sera consacrée au chien lui-même dans sa dimension vétérinaire, avec sa physiologie auditive, sa sélection et sa formation.

Ensuite, j'expliquerai quelles sont ses applications et je le comparerai aux aides électroniques qu'un malentendant peut avoir à son domicile.

Enfin je terminerai dans ma troisième partie par parler des différentes associations sans qu'un chien ne serait formé et sans qu'une personne ne connaîtrait ces « chiens écouteurs ».

1. Le chien

1.1. L'audition du chien : anatomie et histologie de l'oreille [1]

L'oreille assure chez les mammifères la fonction d'audition et l'équilibration. Elle comprend trois parties qui sont :

- L'oreille externe, composée du pavillon et du conduit auditif externe qui s'étend jusqu'à la membrane tympanique ou tympan.
- L'oreille moyenne, située entre les portions tympanique et pétreuse de l'os temporal. Elle est formée d'une chaîne d'osselets abrités dans la caisse du tympan.
- L'oreille interne se situe au niveau du rocher. Elle comprend l'appareil cochléaire et l'appareil vestibulaire.

1.1.1. L'oreille externe [1]

Le cartilage auriculaire est la structure de soutien de l'oreille externe.

Il lui confère sa forme et par sa souplesse, lui autorise de nombreux mouvements.

Le cartilage est aussi une zone d'insertion musculaire.

Certains de ses muscles sont structurants, d'autres permettent l'orientation du pavillon.

Toutes ces structures sont recouvertes d'un tégument (qui diffère entre la face interne et la face externe de l'oreille).

1.1.1.1. Les cartilages de l'auricule [1]

Le cartilage de l'auricule est une mince lame cartilagineuse de degré d'enroulement variable (figure 1).

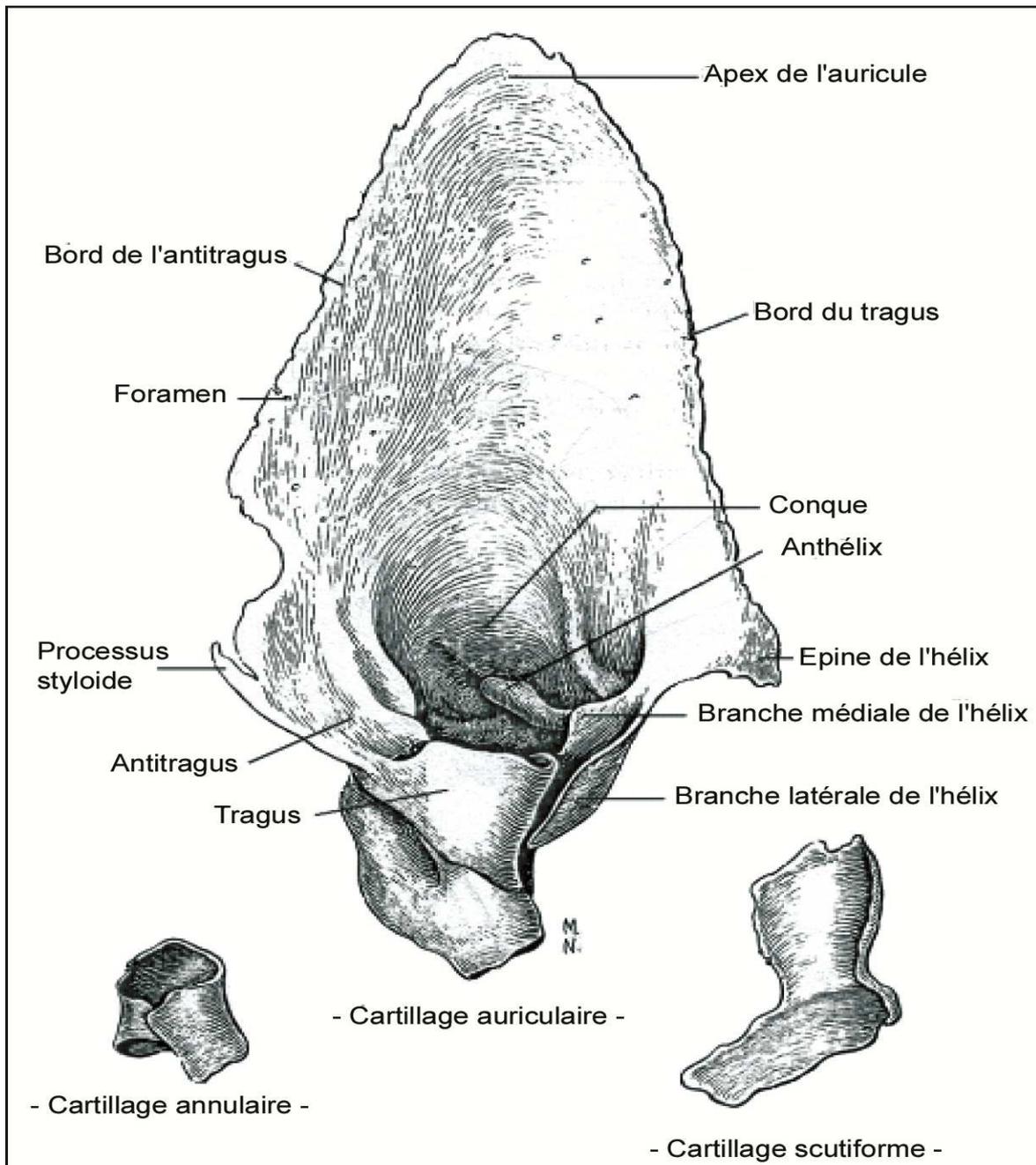


Figure 1 : Les cartilages auriculaires de l'oreille droite [2]

Il détermine différentes portions de l'oreille externe :

- Le cartilage du pavillon est étalé et largement ouvert. Sa surface est percée de nombreux foramens permettant le passage de vaisseaux et de nerfs de la face caudale vers la face rostrale.

On le divise en tragus ou bord médial et en antitragus ou bord latéral. A sa base, le pavillon possède un modelé plus accidenté. Sur le bord médial : l'épine de l'hélix se prolonge latéralement par la branche médiale de l'hélix puis par la branche latérale de l'hélix. L'anthélix est un bourrelet cartilagineux s'étendant transversalement à la conque. Enfin, la base latérale du pavillon, plus ciselé fait apparaître le processus styloïde, prolongé par l'antitragus et le tragus.

La conque se situe à la base du pavillon. Elle est en continuité et bombée.

Sa face caudale est convexe alors que sa face rostrale, concave détermine une cavité. Sa base forme un conduit spiralé s'ouvrant médialement : c'est la portion verticale du conduit auditif.

Le cartilage annulaire est une lame triangulaire enroulée formant une bague. Il est relié d'une part au cartilage de la conque et d'autre part au méat acoustique externe par les ligaments. Il apporte une certaine flexibilité à l'oreille.

Le cartilage scutiforme est une lame cartilagineuse en forme de botte. Il se trouve sur le muscle temporal, intégré au groupe musculaire rostral et médian de l'oreille. Il est considéré comme une portion séparée précocement de l'épine de l'hélix. C'est une zone d'insertion pour certains muscles mobilisateurs de l'oreille.

1.1.1.2. Les muscles de l'oreille [1]

Les muscles intrinsèques ont un rôle structurant (figure 2). On retrouve le muscle de l'hélix, vertical, divisé en plusieurs faisceaux, qui s'étend de l'apophyse de l'hélix au tube de la conque. Les muscles du tragus, transversaux, relient le tragus et l'hélix. Les muscles scutulo-auriculaires profonds et superficiels relient le cartilage scutiforme et la conque.

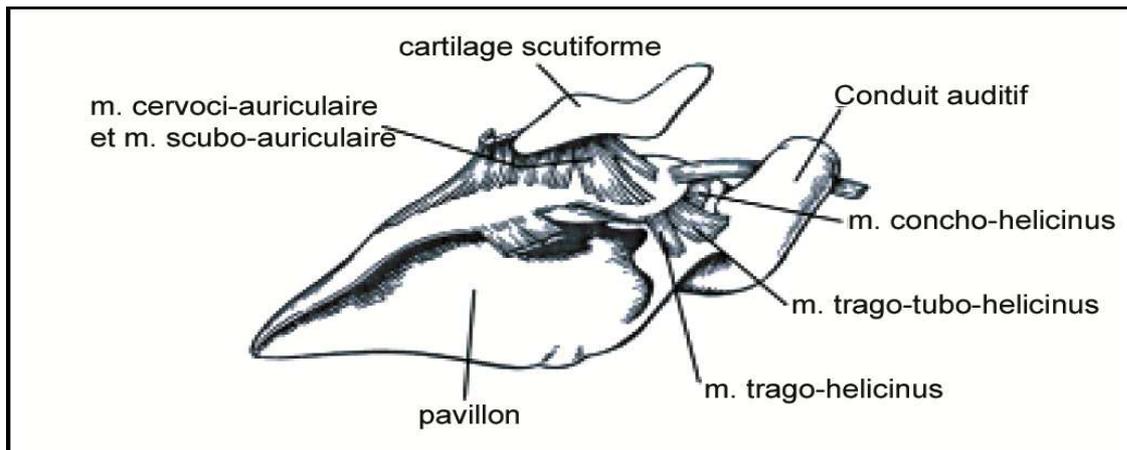


Figure 2 : Les muscles intrinsèques de l'oreille [2]

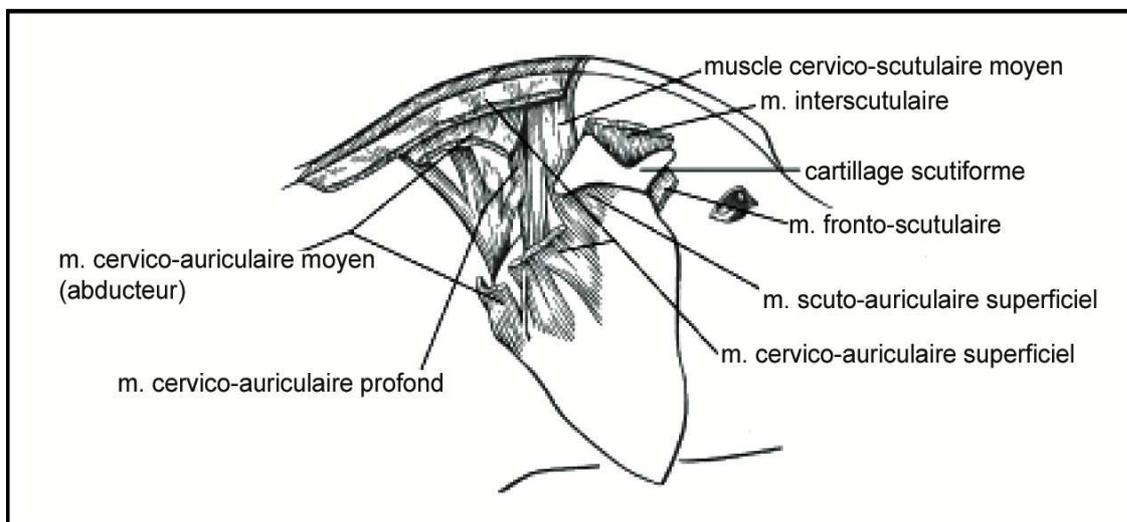


Figure 3 : Les muscles rétroauriculaires [2]

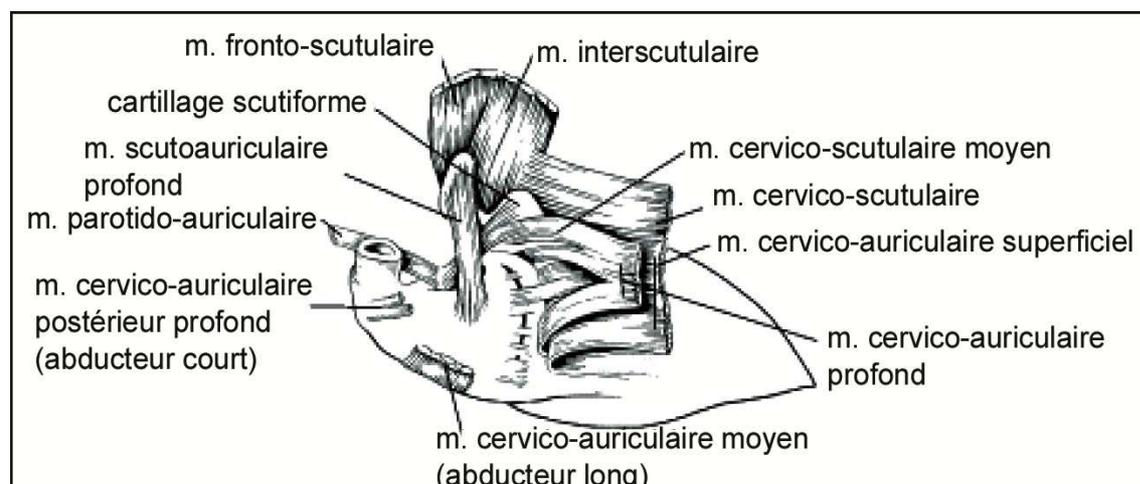


Figure 4 : Les muscles profonds de la surface médiane de l'oreille ; pavillon retiré [2]

Les muscles extrinsèques sont mobilisateurs de l'oreille (figures 3 et 4).

Les muscles de la face latérale sont au nombre de trois :

- Le muscle parotido-auriculaire qui est long et droit ;
- Le muscle zygomatiko-auriculaire crânial, court et bifide et s'insère sur la conque ;
- Le muscle zygomatique est transverse et il s'insère sur le cartilage scutiforme.

Les muscles rétroauriculaires s'insèrent sur les muscles les plus craniaux, sur le cartilage scutiforme, tandis que les plus caudaux s'insèrent sur le cartilage de la conque. On note une grande variabilité d'insertion, de développement et de forme pour les muscles des plans profonds.

1.1.1.3. La vascularisation [1]

Le réseau artériel provient de l'artère auriculaire caudale qui est une branche de l'artère carotide externe. Elle passe sous la grande parotide, remonte caudalement à la conque, se divise successivement pour donner des rameaux auriculaires latéral, intermédiaire et médial. Ces rameaux alimentent la face externe du pavillon ; la veine auriculaire rostrale débouche dans la veine temporale superficielle, la veine auriculaire caudale après avoir longé la parotide en arrière et se jette dans la veine maxillaire.

1.1.1.4. Le tégument [1]

Le pavillon auditif est recouvert de peau qui est plus fine mais plus fermement adhérente sur la face concave que sur la face convexe.

Le conduit auditif externe sain comporte un épiderme malpighien kératinisé fin, dont la couche superficielle migre en masse latéralement à partir de la zone du tympan. Les follicules pileux qui lui sont associés sont simples et peu nombreux.

Associées au derme, les glandes sébacées sont nombreuses et proéminentes. Les glandes cérumineuses sont plus nombreuses à proximité du tympan ; elles produisent un cérumen dont les caractéristiques évoluent tout au long du CAE. Plutôt aqueux à proximité du tympan, il facilite la migration épithéliale ; plutôt lipidique à proximité de l'anthélix, il facilite la répulsion de l'eau.

1.1.2. L'oreille moyenne [1]

Il s'agit de la cavité tympanique remplie d'air, communiquant avec le naso-pharynx par le tube auditif et séparée de l'extérieur par le tympan. La cavité tympanique est formée d'une grosse cavité arrondie, ventrale, et d'un petit récessus dorsal qui contient trois osselets auditifs (malleus, incus et stapes). Elle a comme fonction de transmettre l'onde sonore, de l'amplifier et de la transformer en variations de pression.

1.1.2.1. La membrane tympanique [1]

Le tympan est une fine membrane transparente, tendue au milieu du méat acoustique externe. Il est de forme ovale et concave lorsqu'on le voit de l'extérieur. Il est composé de trois couches successives :

- La couche externe est un épithélium squameux stratifié identique à celui du conduit auditif externe, mais dépourvu de follicules pileux ainsi que de glandes sébacées et apocrines.
- La couche médiane est un tissu conjonctif fibreux : la lamina propria.
- La couche interne est une muqueuse monocellulaire dont l'origine histologique est pharyngienne.

La membrane tympanique peut être divisée en deux zones : la pars flaccida, plus petite, triangulaire, vascularisée, maintenue par le manche du marteau et la pars tensa, qui constitue la portion inférieure du tympan. Les fibres du tissu conjonctif de la pars tensa sont à disposition radiaire sur la face externe et à disposition circulaire sur la face interne du tympan. Au niveau de l'ombilic de la membrane du tympan, il existe une zone de mitose permanente des cellules de l'épithélium. Ces cellules migrent ensuite de manière centrifuge vers les marges du tympan. Cette migration cellulaire permet de débarrasser la surface externe du tympan de ses débris organiques, mais explique le mode de reconstitution du tympan en cas de dommages.

1.1.2.2. La cavité tympanique [1]

La cavité tympanique peut être divisée en trois parties : la cavité tympanique sensu stricto, dorsalement à celle-ci, le récessus épitympanique, et ventralement, la bulle tympanique.

1.1.2.3. Le récessus épitympanique et la chaîne ossiculaire [1]

Le récessus tympanique, région dorsale de la cavité tympanique abrite seulement l'articulation de la tête du marteau et de l'enclume.

La chaîne ossiculaire comprend trois osselets :

- Le marteau ou malleus : le manche est étroitement imbriqué dans la lame basale du tympan, le processus latéral s'y fixe par le ligament latéral du malleus. Le processus musculaire est le point d'intersection du muscle tenseur du tympan.

L'articulation incudo-maléaire oppose les surfaces articulaires de l'épaisse tête du marteau et du corps de l'enclume. Cette articulation loge dans le récessus épitympanique auquel elle est étroitement maintenue par de nombreux ligaments.

- L'enclume ou incus présente un corps épais et deux branches. La branche courte est liée au récessus épitympanique par le ligament postérieur de l'enclume. La branche longue est reliée à l'étrier par l'intermédiaire du processus lenticulaire.
- L'étrier ou stapes a une tête qui présente un processus musculaire, qui est la zone d'insertion du muscle stapédien. La base de l'étrier de forme ovale, obture la fenêtre vestibulaire et y est maintenue par un anneau ligamentaire.

Deux muscles antagonistes règlent la tension de cette chaîne :

- Le muscle du tympan, petit et sphérique qui s'insère par un court tendon sur le processus musculaire à la base du manche du marteau. Sa contraction tire médialement le manche du marteau et met en tension la membrane tympanique. Il est innervé par le nerf trijumeaux (NC V).

Le muscle stapédien s'insère sur le processus musculaire du stapes. Il est innervé par le nerf stapédien qui est un rameau du nerf facial (NC VII). Sa contraction tend la chaîne ossiculaire et en diminue l'amplitude du mouvement. Il a donc un rôle protecteur de la chaîne.

1.1.2.4. La cavité tympanique sensu stricto : la caisse du tympan [1]

La cavité tympanique est adjacente à la membrane tympanique. Elle est bordée médialement par l'os temporal, dont une portion, le promontoire, abrite la cochlée. Sur cette face médiale s'ouvre la fenêtré cochléaire obturée par une membrane. La fenêtré vestibulaire ou fenêtré ovale s'ouvre plus dorsalement. Elle est obturée par l'étrier. Enfin l'ostium de la trompe auditive se situe à l'extrémité rostrale de cette cavité.

1.1.2.5. La bulle tympanique [1]

Il s'agit d'une protubérance creuse ventrale de l'os temporal qui est remplie d'air. De forme ovoïde, son grand axe forme un angle de 45° avec le plan sagittal. Elle représente un volume moyen chez le chien de 2,5 cm³ et communique avec la cavité tympanique par une large ouverture elliptique. Cette cavité est séparée de la caisse du tympan par un septum osseux qui va du milieu du bord cranial au milieu du bord latéral. Ce septum délimite deux chambres : une ventro-médiale, la plus large et une dorso-latérale.

1.1.2.6. Le tube auditif et l'épithélium de la cavité tympanique [1]

L'oreille moyenne dérive, au niveau embryonnaire, de la première poche pharyngienne. Elle est donc d'origine endodermique.

Cette poche refoule le mésoderme adjacent tout en conservant une connexion avec le pharynx par un canal dont dérive la trompe auditive.

La paroi latérale de cette poche s'adosse avec une invagination ectodermique et produit la membrane tympanique.

Ensuite, les deux premiers cartilages branchiaux vont produire des osselets de l'oreille moyenne qui sont revêtus comme le reste de la cavité par une muqueuse.

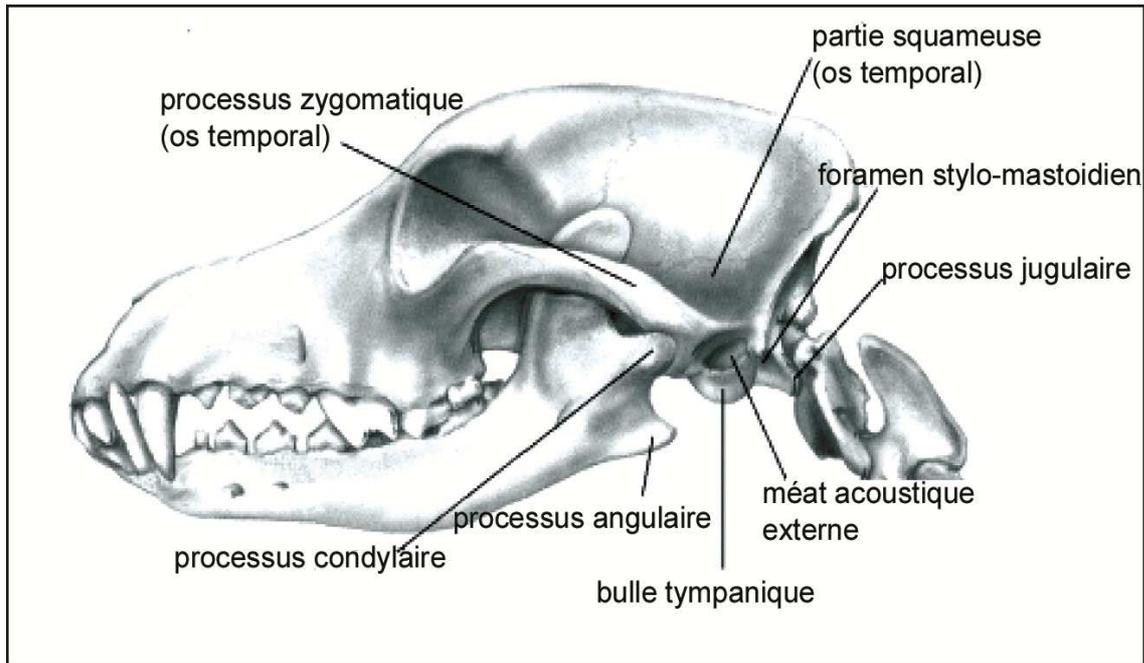


Figure 5 : Vue latérale de tête osseuse du chien [3]

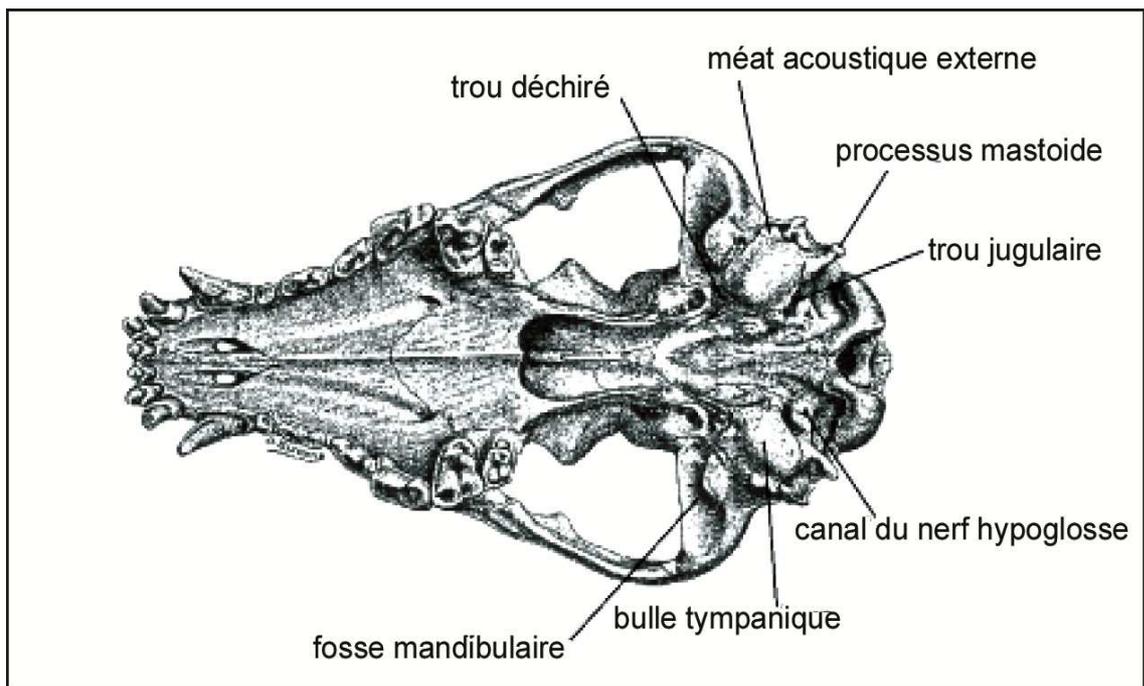


Figure 6 : Vue ventrale du crâne et de la face du chien [4]

La trompe d'eustache relie le nasopharynx à l'oreille moyenne. Elle permet d'équilibrer les pressions entre l'oreille moyenne et le milieu l'extérieur. Sa portion osseuse traverse l'os temporal et s'ouvre dans le trou déchiré (figures 5 et 6). Elle se prolonge vers le larynx par un tube cartilagineux élastique. La trompe d'eustache est un canal muqueux pourvu d'un

épithélium cilié et de cellules caliciformes sécrétant un surfactant. La partie distale de la trompe est toujours ouverte alors que la partie proximale est normalement fermée. Le mécanisme d'ouverture fait intervenir la contraction du muscle tenseur et élévateur du voile du palais (lors de déglutition, d'éternuement ou de larmoiement). La partie ciliée prédomine à l'extrémité proximale. Elle permet d'éliminer le mucus et les corps étrangers de l'oreille moyenne.

L'épithélium recouvrant l'oreille moyenne est de type respiratoire modifié. Sa fine lamina propria est solidement attachée au périoste. Dans la partie supérieure de la cavité se trouve un épithélium cilié et sécrétoire. La cavité de l'oreille moyenne contient donc, de manière physiologique, une petite quantité de liquide.

1.1.2.7. L'innervation épitympanique [1]

De nombreux éléments nerveux se trouvent au niveau de la paroi dorso-médiale de la cavité tympanique :

La corde du tympan est une branche du nerf facial qui passe médialement pour rejoindre le nerf lingual. Il contient des fibres parasympathiques et pré-ganglionnaires, des fibres sensorielles afférentes des bourgeons gustatifs et innerve la glande mandibulaire et sublinguale. Quelques fibres motrices sont dirigées vers le voile du palais.

Le nerf tympanique forme la branche tympanique du nerf glossopharyngien (NC IX). Il se divise au niveau du promontoire et forme le plexus tympanique. Il comporte des fibres sympathiques et parasympathiques. Les fibres sympathiques issues du ganglion cervical crânial, quittent l'oreille moyenne pour rejoindre l'innervation oculaire de la branche ophtalmique du nerf trijumeau (NC V). Les fibres parasympathiques pré-ganglionnaires rejoignent le ganglion otique à la sortie de l'oreille moyenne, et innerve les glandes parotide et sublinguale.

1.1.3. L'oreille interne [1]

1.1.3.1. La cochlée [1]

Elle assure la fonction d'audition. La spirale cochléaire est compartimentée.

Le conduit cochléaire contenant l'endolymphe (secrétée par la strie vasculaire) est bordé par deux rampes : la rampe tympanique et la rampe vestibulaire.

Ces deux rampes sont remplies de périlymphe et communiquent à l'apex de la cochlée. La rampe vestibulaire communique au niveau du vestibule avec la fenêtre vestibulaire, tandis que la rampe tympanique communique avec la fenêtre cochléaire.

Les ondes transmises par l'étrier sont véhiculées par la périlymphe de la rampe vestibulaire, entraînant la mise en mouvement de la membrane basilaire où se trouve l'organe de Corti.

Celui-ci transforme les vibrations acoustiques en influx nerveux transmis par le nerf cochléaire (NC VIII).

La bande passante de la cochlée du chien est discutée. Il semble toutefois que les recherches effectuées grâce à l'électrophysiologie s'accordent sur un intervalle allant de 16 Hz jusqu'à 60000 Hz. De plus, la discrimination fréquentielle est très fine chez le chien.

1.1.3.2. Le labyrinthe [1]

Le labyrinthe osseux est le réseau de cavités tubulaires creusées dans le rocher.

Il comporte trois parties communicantes emplies de périlymphe : le vestibule, les trois canaux semi-circulaires et la cochlée. Ce labyrinthe possède deux ouvertures : la fenêtre vestibulaire, obturée par la platine de l'étrier et la fenêtre cochléaire obturée par une membrane.

Le labyrinthe membraneux baigne dans la périlymphe et est rempli d'endolymphe.

Il est composé du conduit cochléaire, du saccule, de l'utricule et des conduits semi-circulaires.

1.1.3.3. L'appareil vestibulaire [1]

Il assure la fonction d'équilibration. Il comporte trois canaux semi-circulaires : un antérieur, un postérieur et un horizontal. Chacun de ces canaux est orienté à angle droit par rapport aux autres. Le déplacement de l'endolymphe dans les canaux membraneux, généré par les mouvements de la tête, stimule les cellules ciliées de la crête ampullaire qui produisent un potentiel d'action transmis par le nerf vestibulaire (NC VIII). Les canaux semi-circulaires repèrent donc les accélérations et les décélérations lors des mouvements rotatoires de la tête.

L'utricule et le saccule composent aussi le système vestibulaire périphérique.

Tapissés d'un neuro-épithélium cilié, ils contiennent des otolithes qui sont de petits corps calcaires. L'utricule et le saccule repèrent donc les mouvements des otolithes durant les accélérations et décélérations linéaires.

L'oreille est un organe des sens. Elle tient donc une place importante dans la vie de relation de l'animal. Son anatomie et sa physiologie complexe mettent en jeu de nombreuses structures pouvant chacune être le siège de pathologies. C'est pour cela qu'elle doit être parfaitement testée par le vétérinaire lors de la sélection des chiots qui deviendront des chiens écouleurs et parfaitement suivie tout au long de la vie du chien.

1.2. Sélection des chiens

1.2.1. Les tests

Malheureusement, tous les chiens ne peuvent pas ou ne sont pas aptes à devenir des chiens écouleurs [5].

Comme pour les chiens guides ou les chiens d'assistance, l'animal doit être sélectionné avant même le commencement du dressage pour pouvoir répondre à un cahier des charges très précis.

Plusieurs critères sont essentiels pour un chiot qui devra tout au long de sa vie aider au quotidien son maître handicapé.

Tout d'abord l'âge : le chiot doit être âgé d'au moins sept semaines et ne pas avoir plus d'un an et demi. Au delà de cet âge, ses capacités d'apprentissage seront réduites et le temps qu'il pourra exercer son rôle sera trop faible comparé à l'investissement en temps et en argent que représente le dressage.

Ensuite le chien doit être en bonne santé. Il consulte un vétérinaire qui contrôle ses vaccins, l'état de son poil (qui est un bon indicateur de l'état général de l'animal), qui vérifie s'il ne présente aucun trouble du comportement et si son tempérament est équilibré.

De plus, le chiot passe un petit test d'évaluation permettant de vérifier tous ses sens :

- La stimulation visuelle : en agitant un torchon ou en tournant un parapluie près de lui.
- La stimulation olfactive : en lui faisant sentir différentes odeurs (huiles essentielles, parfums...).
- La stimulation gustative : en lui présentant différents os.
- La stimulation tactile : pour voir comment il réagit en contact avec l'homme.
- La stimulation auditive : bruit de porte, pleurs de bébé, sonnerie, claquement, sifflet...

Enfin, il faut que l'animal soit très joueur, voire même trop (ce qui serait un critère de réformation pour les autres chiens guides). Ce caractère permet d'être sûr que le chien insistera toujours auprès de son maître. Par exemple, si le bébé pleure en pleine nuit, le chien devra réveiller son maître même si celui-ci lui ordonne d'arrêter.

Il faut donc qu'il soit hyperactif, persévérant et curieux. Au contraire, un chien agressif ou dominateur ne pourra en aucun cas commencer le dressage.

1.2.2. Les différentes races de chiens [6]

Comme cela vient d'être décrit dans le paragraphe sur la sélection des chiens, toutes les races canines ne peuvent pas obligatoirement convenir pour devenir des aides à la personne handicapée.

C'est ainsi que le labrador que l'on penserait pouvoir convenir à ce type d'activité, n'est pas vraiment le plus indiqué, car c'est un excellent chien d'ordre mais moins un chien d'initiatives.

Les races les plus adaptées, sont des races de chien avec un caractère affirmé, insistant dans leurs actions et d'une grande tonicité.

Les races véhiculant ces valeurs sont principalement des races de Terriers ou des races de Teckels (selon la SCC : Société Centrale Canine), comme par exemple des American Staffordshire, des Fox Terrier, des Jack Russel.



American Staffordshire



Fox Terrier



Jack Russel

1.2.3. Provenance des chiens

Les origines des chiens qui bénéficient du dressage spécifique sont variables. On peut en dénombrer quatre :

- Les élevages qui permettent d'obtenir un chien d'une race souhaitée et dont on peut être sûr de la lignée.
- Les SPA, où l'on peut trouver de jeunes chiens (moins d'un an), qui présentent l'avantage d'être tatoués et vaccinés. Ceci permet à l'association d'économiser sur le coût de l'entretien du chien.

- Le futur maître : la personne souhaitant avoir un chien écouteur peut se le procurer par ses propres moyens et le donner ensuite à une association qui s'occupera de toute la partie dressage. Mais cette formule reste délicate car il est rare qu'une personne souhaitant un chien le sélectionne avec des critères spécifiques au dressage de chien écouteur.
- Les dons : il arrive aussi quelquefois que des particuliers, plutôt que d'abandonner leur animal dans la nature ou dans une SPA, le remettent à une association qui prendra en charge leur formation.

1.3. La formation des chiens

1.3.1. La différence entre un chien guide et un chien écouteur

Le rôle de ces deux chiens est sensiblement identique puisqu'ils aident des personnes handicapées dans leur quotidien.

C'est sur le fond qu'ils se différencient car le handicap de leur maître n'est pas le même. Un aveugle ne présente pas les mêmes besoins qu'une personne déficiente auditive.

Le chien guide d'aveugle doit être un chien très calme et posé car ce sont ses mouvements qui guident les pas de son maître. Il est surtout dressé pour reconnaître et réagir à des stimuli visuels : le bord du trottoir, l'entrée d'une maison, la proximité d'un obstacle ou la couleur des indicateurs pour traverser la route. Ce type de chien est parfaitement capable de réaliser le volume qu'il occupe avec son maître pour pouvoir déterminer seul par quels endroits ils peuvent circuler.

Le chien écouteur n'a pas cette notion à apprendre. Il ne devra être attentif qu'à des stimuli sonores et mener une action en conséquence.

1.3.2. La méthode de dressage

Le dressage est la période la plus importante pour la formation des chiens écouteurs. Il est basé sur la méthode d'éducation canine classique et la méthode de dressage dite naturelle de Joseph ORTEGA [5].

Ce dressage s'échelonne en trois étapes :

1^{ère} étape : le dresseur va apporter au chien une éducation de base (celle que tout chien normalement élevé doit avoir). Le chien va donc apprendre la signification d'ordres basiques entraînant une action directe de sa part.

2^{ème} étape : c'est une étape cruciale car d'une part le dresseur va associer un mot au nom du chien pour générer une action et d'autre part le dresseur va habituer et sociabiliser le chien à l'environnement extérieur. Le chien va se retrouver dans des conditions de stimulations autres que celles générées par le maître et il ne faudra pas qu'il en tienne compte, ex : un passant sifflant dans la rue, tapant dans les mains ou un chien venant pour jouer ne doivent pas perturber le chien durant son travail.

3^{ème} étape : c'est la dernière. Elle peut paraître complexe, mais elle ne prend généralement qu'environ une semaine d'assimilation pour le chien. Il s'agit de l'apprentissage en LSF. Pour ce faire, le dresseur associe l'ordre vocal et l'ordre gestuel (en LSF) pour que plus tard lorsqu'un des deux est donné, le chien comprenne correctement.

1.3.3. La durée du dressage

Pour le dressage d'un chien écouleur, il faut compter en moyenne 4 à 6 mois, avec dans la journée 5 à 6 périodes de stimulation. Il est important que chacune de ces périodes se finisse par un ordre bien assimilé et bien réalisé pour que le chien termine toujours sur une note positive.

Cette durée va dépendre des capacités d'apprentissage du chien, des spécificités du maître (si par exemple il se déplace en fauteuil roulant), et du temps que le maître et son chien vont avoir besoin pour s'habituer l'un à l'autre.

A la fin du dressage, le chien guide doit avoir appris l'obéissance. Le chien représente un animal d'aide mais aussi l'association qui l'a éduqué. Sa tenue en société doit donc être irréprochable. L'obéissance est la clef de tout travail. Tant que le chien ne répond pas aux ordres basiques, le reste n'ira pas non plus.

Le dressage peut donc être stoppé quand tous ces ordres sont parfaitement maîtrisés.

2. Les applications du chien écouteur par rapport aux aides d'alertes à domicile traditionnelles

2.1. Le chien écouteur : ses différents ordres

A la fin de sa formation, le chien écouteur devra maîtriser parfaitement un peu moins d'une quarantaine d'ordres :

Tout d'abord des ordres simples :

Non : lorsqu'il fait une bêtise, qu'il touche ou fait quelque chose d'interdit.

Oui, c'est bien : ce n'est pas un ordre en soit mais le chien connaît son sens.

Assis : pour que le chien s'assoie là où il se trouve ou au pied de son maître.

Coucher : pour que le chien s'allonge et ne bouge plus.

Au pied : pour qu'il revienne auprès de son maître.

Halte, au pied : cessation de l'activité et contrôle du rappel.

Pas bouger : pour que le chien reste immobile.

Pas toucher : peut être utilisé si le chien souhaite prendre quelque chose dans la gueule et qu'il n'en a pas le droit.

A ta place : pour que le chien retourne à un endroit bien défini auparavant avec son maître.

Reste : pour que le chien ne bouge pas de l'endroit où il se trouve même si son maître se déplace.

Attention : pour préparer le chien à une action imminente.

Ensuite des ordres d'action auxquels est associé le nom du chien :

Va jouer : pour signaler la fin du travail.

Aller hop : pour franchir un obstacle.

Roule : permet de faire passer le chien sous un meuble pour aller chercher un objet.

Donne : le chien lâche un objet qu'il pourrait avoir apporté dans sa gueule.

Rampe : le chien doit se déplacer en position couchée pour passer sous un obstacle par exemple.

Tourne : au même titre que « rampe », il s'agit d'un ordre qui ne sert pas à son rôle de chien écouteur à proprement dit mais uniquement à renforcer les ordres primaires.

Top là : pour donner la patte.

Touche : avec le bout du museau pour préparer au contact.

Attrape : pour que le chien prenne un objet qui se trouve à proximité.

Va chercher : en désignant un objet ou une personne pour que le chien le guide vers le maître.

Apporte : le chien doit ramener à son maître ce qu'il a dans la gueule.

Tire : sur un ruban accroché à une poignée pour apprendre à ouvrir la porte.

Monte : pour rentrer dans le train ou la voiture.

Descends : de la voiture ou du train.

On passe alors à des ordres plus spécifiques :

Donne téléphone : le chien décroche le téléphone et l'apporte à son maître.

Donne chaussure

Va chercher laisse : pour aller se promener.

Ouvre porte : pour passer d'une pièce à l'autre ou ouvrir la porte à un invité.

Ce sont ces ordres spécifiques qui vont permettre de continuer avec des ordres conditionnés :

Sonnerie du réveil : réveiller son maître en le poussant avec la patte.

Bébé qui pleure : le chien prend la main dans sa gueule et conduit son maître vers le bébé.

Sonnerie porte : même action que pour le bébé pour prévenir d'un bruit dans la maison.

Sonnerie du téléphone : le chien apporte le téléphone s'il y a un appel ou un SMS. Il ne doit ni le mordiller, ni saliver sur le téléphone.

2.2. Les aides d'alerte et d'alarme à domicile

Indépendamment d'un chien écouteur, il existe sur le marché des aides aux personnes malentendantes. Ce sont des systèmes électroniques qui fonctionnent en tant qu'aides d'alerte.

Les principaux distributeurs de ces systèmes en France sont la société SMS Audio

Electronique  et la société PHONIC EAR .

Je vais donc faire l'inventaire des appareils d'alerte que ces deux fournisseurs proposent. Uniquement d'alerte car il est évident qu'un chien écouteur ne pourra les concurrencer sur des systèmes d'amplification sonore !

2.2.1. La société SMS Audio Electronique

Cette entreprise basée en Alsace distribue depuis de nombreuses années une gamme complète d'aides pour le domicile des malentendants [7].

Les systèmes s'articulent en deux parties : l'émetteur et le récepteur.

Il existe différents types d'émetteurs qui s'adaptent à bon nombre de situations :

- **Emetteur de téléphone** : il transmet le signal de sonnerie du téléphone à un récepteur Lisa.
- **Emetteur sonnette de porte** : il redirige la sonnette de la porte d'entrée vers un récepteur.
- **Emetteur combiné** : il permet d'envoyer un signal à un récepteur dans deux situations : si la sonnette de porte fonctionne ou si le téléphone sonne.
- **Emetteur cris de bébé** : il détecte les pleurs de bébé par un microphone intégré et envoie un signal correspondant.
- **Emetteur d'alarme** : permet de se brancher à différents systèmes d'alarme. Par exemple, un détecteur de fumée ou un tapis de sol enregistrant un passage. Il est

aussi possible d'adjoindre à cet émetteur un détecteur d'eau qui contrôlera le niveau d'eau du bain ou de la cave et se déclenchera s'il est trop haut.

- **Bouton d'appel de personne** : il envoie un appel à une personne par simple pression sur une touche.

Les récepteurs quant à eux peuvent être de deux types :

Soit, fixes :

- **Flash lumineux standard** : quand il reçoit l'information provenant d'émetteurs, il émet des flashes et peut associer des émetteurs à différentes couleurs de led. Ce système existe avec ou sans prise de courant gigogne intégrée.



Figure 7 : Lampe flash SMS [7]

- **Lampe-flash acoustique** : ce système émet des flashes lumineux mais aussi des bips sonores.
- **Interrupteur de lampe avec bips sonores** : c'est un appareil avec une prise de courant gigogne intégrée pour raccorder un appareil électrique externe de signalisation. Par exemple, un lampadaire ou une lampe de chevet. En plus de cela, le système possède toujours son flash lumineux, le bip sonore et les lampes témoins.

Soit, portatives :

- **Lampe-flash de table** : signalisation par de puissants flashes lumineux. Elle peut être posée sur n'importe quel support.
- **Réveil Lisa** : il peut être analogique (Vibrotime et Timeflash) ou numérique (Time S). Ce sont des réveils avec flash lumineux et bips sonores. Il est aussi possible de raccorder un coussin produisant de fortes vibrations qui se glisse sous l'oreiller.



Figure 8 : Réveil Lisa SMS [7]

On retrouve en **Annexe 1** toutes les fiches techniques des produits afin de connaître leurs caractéristiques précises et leur compatibilité.

2.2.2. Le système de transmission entre ces appareils

2.2.2.1. Radio Lisa

La communication entre émetteur et récepteur se fait par ondes FM. Le système offre un choix de dix canaux pour que plusieurs installations puissent être utilisées en parallèle dans un même bâtiment. Ex : une maison de retraite. Tous les récepteurs peuvent être avertis simultanément.

2.2.2.2. Lisa

Le système de communication Lisa est basé sur la transmission de signaux via le réseau électrique existant du logement. La réception peut donc se faire dans toutes les pièces du moment que celles-ci sont raccordées au réseau électrique.

L'émetteur va capter le signal de la source correspondante (sonnerie du téléphone ou sonnette de porte) et le transmet au récepteur. Ce dernier converti le signal en flashes lumineux.

Pour cela, on relie l'émetteur à la source sonore par un câble spécifique. Deux modes de raccordement sont possibles : galvanique ou acoustique. C'est par la prise qui alimente l'émetteur en électricité que le transfert du signal vers le récepteur a lieu.

Le récepteur est tout de suite actif, dès qu'il est branché sur la prise.

2.2.3. La société PHONIC EAR

Cette société propose des produits similaires à la société SMS avec des appellations propres et des formes qui diffèrent quelque peu [8].

On retrouve des émetteurs :

- **Detect** : émetteur sans fil qui peut capter n'importe quel son émis par un appareil. Le dispositif doit être placé à côté de la source sonore et il émet via une onde FM en direction de récepteurs.
- **Detect Door** est un émetteur sans fil spécialement destiné à servir de sonnette de porte. Il fonctionne sur le même principe que **Detect**.
- **Observer** peut s'utiliser dans deux circonstances : la surveillance d'un bébé ou la garde d'un malade. Dans le cas de la surveillance d'un bébé, l'**Observer** grâce à son micro sensible aux sons aigus sera capable d'envoyer un signal FM à des récepteurs **Call**, **Flash** ou **Pocket Vib**. La sensibilité de son micro permet d'éviter les fausses alertes dues au bruit du trafic routier ou à des ronflements. S'il est utilisé comme garde malade, c'est l'activation d'un bouton poussoir qui enverra le signal d'alerte aux différents récepteurs.

Et des récepteurs :

- **Call** : il s'agit d'un système sonore sous forme de haut-parleur qui est déclenché par différents détecteurs. La liaison entre ces systèmes se fait par transmission FM. Le haut-parleur peut délivrer jusqu'à 95 dB SPL et peut être réglé sur 16 fréquences différentes afin de correspondre à l'audition résiduelle du patient.
- **Flash** est un système lumineux d'alerte. Il est déclenché par **Detect** ou **Observer**. Le flash peut générer sept signaux différents qui peuvent être attribués à des émetteurs différents. Cela permet au malentendant de différencier plusieurs alertes.
- **Pocket Vib** : il sert uniquement de récepteur. Ce vibreur sans fil peut être placé à la ceinture ou dans une poche. L'alerte est facilement reconnaissable car l'appareil peut produire sept vibrations différentes. Pour être compatible avec tous les émetteurs, il fonctionne par ondes FM.
- **Wake** peut servir d'alarme ou de réveil matin. Il peut être associé à un haut-parleur puissant, à un coussin vibrant ou à un flash. Il peut aussi servir de récepteur à un émetteur **Detect** ou **Observer** afin de réveiller le patient si quelqu'un sonne à la porte ou si son bébé pleure.

L'ensemble de ces produits est regroupé dans l'**Annexe 2**.

2.2.4. La part de marché des aides d'alerte [7] ; [8]

Les systèmes d'aides à domicile et notamment celles dédiées aux malentendants sont en plein essor.

Les parts de marché des sociétés SMS et PHONIC EAR dans ce domaine ne cessent de croître. Ces sociétés proposent non seulement des aides d'alerte mais aussi des systèmes d'amplification comme les téléphones ou les casques et des systèmes de communication comme les boucles à induction.

J'ai donc pu obtenir des chiffres permettant de savoir quelle était la répartition dans la vente des aides à domicile et en particulier des aides d'alerte puisque ce sont celles-ci que « concurrencent » les chiens écouteurs.

Ces systèmes représentent 15 % du chiffre d'affaire global de la société PHONIC EAR, sachant que le prix d'un équipement standard comprenant un détecteur et un avertisseur coûte en moyenne entre 300 et 440 € (prix public conseillé TTC).

Pour la société SMS, les ventes de ces systèmes sont en forte progression, puisqu'en 2008, elles représentaient 41 % du chiffre d'affaires et qu'en 2009 elles représentaient 51 % du chiffre d'affaire totale.

Cette augmentation des ventes est sûrement due à deux facteurs :

- D'une part, la volonté des malentendants de minimiser leurs handicaps par rapport aux autres personnes.
- D'autre part, la prise en charge financière importante de la MDPH sur le coût d'achat de ces systèmes.

Quand on ajoute le prix de plusieurs aides d'alerte, dont ont besoin certains patients, on atteint très vite des sommes importantes. Un chien écouteur, dont le prix est raisonnable, regroupe toutes ces aides à lui seul. De plus, il apporte une compagnie dans la vie du patient qui est irremplaçable.

2.2.5. Intérêt social du chien écouteur pour le patient

Comme chacun le sait, un chien est un moyen extraordinaire de communication et de contact.

Il apporte à son maître énormément de choses positives dans ses interactions avec ses semblables.

Le chien écouteur se différencie par un gilet de travail avec inscrit sur le côté la mention : « chien guide au travail ». Ce visuel permet aux personnes qui le croisent de savoir qu'il s'agit d'un chien bien particulier.



Ce genre de chien éveille la curiosité des passants qui vont spontanément aller vers le malentendant pour lui poser des questions.

De plus, la peur des patients par rapport à leur handicap décroît car ils ont moins à expliquer ou à se justifier sur leurs problèmes d'audition. Le chien à lui seul indique une certaine différence.

Enfin, comme tous les chiens, un chien écouteur demande de l'entretien. Cela passe par des promenades régulières et plusieurs fois par jour. Ce rituel oblige son maître à sortir de chez lui et évite ainsi son isolement. Le chien va donc aussi contribuer à son ouverture au monde.

Il est évident que tous les systèmes composés d'aides électroniques énoncés dans le paragraphe précédent ne peuvent remplacer la compagnie d'un chien qui est un être vivant.

3. Les associations

3.1. Les associations en France

3.1.1. WOUAF' SIGNES [9]

L'association WOUAF'SIGNES a été créée le 1er octobre 1999 par M^{me} Sandrine Faure-Herman. M^{me} Faure-Herman est une personne sourde profonde très impliquée dans le milieu des sourds et malentendants. Elle réalise et présente une émission de télévision sur la chaîne France 5 qui s'intitule « l'œil et la main ».

L'histoire avait débutée avec un chien que M^{me} Faure-Herman avait spécifiquement dressé : Honey, un jeune lévrier.

Le dressage et la formation des chiens étaient supervisés par M^{me} Poupart, habituée au dressage des chiens guides pour aveugles. Les fonds récoltés durant ces quelques années d'existence ont permis de former et de placer 7 chiens écouteurs.

Malheureusement, faute de financements suffisants, l'association a dû à contre cœur suspendre son activité en 2003.

3.1.2. Les Chiens du Silence

3.1.2.1. Les fondateurs

Les Chiens du Silence est une association nouvellement créée par Frédéric et Catherine Bire, puisqu'elle a vu le jour le 26 mars 2010.

Elle se situe au pied des Pyrénées, à proximité de Tarbes, dans le village d'Escondeaux.

Leur association est née d'une passion et d'une envie commune : la passion pour les chiens et l'envie d'aider les autres.

Il s'agit d'une reconversion pour M^{me} Bire. D'abord monitrice d'équitation puis exploitante laitière, elle est devenue salariée dans différentes structures suite à un accident corporel.

C'est durant son dernier congé de maternité qu'elle s'est remise en question car elle souhaitait pouvoir profiter pleinement de ses enfants tout en se rendant utile.

Ayant toujours travaillé avec des animaux, il lui a semblé évident de concilier les chiens et les personnes malentendantes.

Suite à un concours de circonstances, elle a découvert l'existence des chiens écouleurs et après 8 mois de travail et de recherche acharnés, elle a créé l'association avec son mari.

3.1.2.2. Le fonctionnement de l'association

M. Bire s'occupe de récolter les fonds nécessaires au bon fonctionnement de l'association et du relationnel avec les donateurs.

M^{me} Bire est chargée de la partie administrative, des relations avec le public et les associations. C'est également le maître-chien guide et la comportementaliste de l'association.

Ils estiment qu'environ 300 000 candidats malentendants réunissent les conditions nécessaires à l'obtention d'un chien guide qui apporterait plus de sécurité, d'indépendance et de richesse à leur vie.

Naturellement pour vivre, l'association a besoin de fonds. Ils sont levés sous forme de dons et de cotisations d'adhérents (15 € par an).

3.1.2.3. La sélection des chiens

C'est M^{me} Bire elle-même, en ses qualités de maître-chien d'assistance et de comportementaliste, qui sélectionne et fait passer les tests d'évaluation aux futurs chiens écouleurs. Comme décrit précédemment, l'origine des chiots est variable. Ils peuvent provenir d'élevages, de SPA ou de dons (cf. : 1.2.3.).

La sélection d'un chiot s'accompagne d'une fiche d'identité résumant son nom, sa date de naissance ou son âge (si celle-ci n'est pas connue), son sexe, la date de ses vaccinations, sa race, sa provenance, les coordonnées du vétérinaire ayant fait son suivi, son numéro de tatouage ou de puce électronique. Si le chiot provient d'un don de particulier : les coordonnées de celui-ci.

Idem pour un chiot provenant d'un élevage ou d'une SPA (**Annexe 3**).

3.1.2.4. Conditions d'obtention d'un chien guide de l'association

3.1.2.4.1. Evaluation du candidat

Les chiens guides sont seulement offerts aux personnes sourdes et malentendantes qui souhaitent accroître leur autonomie.

Les postulants doivent :

- Etre âgés d'au moins 18 ans ou être émancipés.
- Etre en mesure d'entretenir et prodiguer des soins à un chien.
- Posséder une carte d'invalidité.
- Adhérer à l'association et être à jour de sa cotisation.

Le postulant doit prendre contact avec l'association pour faire une demande de dossier : soit par internet, par téléphone ou par courrier (**Annexe 4**).

3.1.2.4.2. Acceptation du candidat

Après réception du dossier, l'association l'étudie. Si toutes les conditions sont réunies pour qu'un candidat obtienne un chien écouteur, il est recontacté dans les plus brefs délais. Le candidat reçoit une lettre informative lui expliquant le déroulement des étapes qui vont suivre.

Au vu du questionnaire complété par le candidat, l'association va rechercher un chien correspondant le mieux aux activités et aux besoins du futur maître. Cette étape peut prendre beaucoup de temps. Au minimum une semaine car c'est la période nécessaire à l'évaluation du chien et au maximum un mois, le temps de recruter un chien performant.

Une fois ce niveau franchi, le candidat est averti par mail ou par courrier que l'association a son futur compagnon. Il reçoit même une photo de lui afin de pouvoir s'y préparer.

L'association lui explique le déroulement des quatre prochains mois avec le descriptif de toutes les étapes de la formation du chien.

Bien sûr, durant toute cette période, le futur maître obtient des nouvelles du chien pour pouvoir suivre son évolution.

Environ un mois avant la remise du chien, l'association contacte le futur maître afin de connaître ses disponibilités et de le faire venir à l'association pour apprendre à connaître son futur compagnon. Ce premier contact dure une petite semaine. Il permet au chien et au candidat de s'habituer l'un à l'autre.

A la suite de cela, l'association accompagne le chien chez le futur maître pour affiner certains détails relatifs à son nouvel environnement.

3.1.2.4.3. Conseils relatifs au chien écouteur

L'association rappelle au nouveau maître comment utiliser le chien dans les meilleures conditions et comment s'en occuper.

Elle explique ainsi que lorsque le maître donne un ordre, le chien doit obéir sauf dans certaines conditions. Un exemple : si un bébé pleure, et que le chien vient réveiller son maître, il n'ira pas se recoucher même si on lui en donne l'ordre, au contraire il insistera. Le chien sera capable d'aller à l'encontre d'un ordre pour indiquer quelque chose d'inhabituel.

Il est aussi essentiel que le chien soit stimulé dans des actions qu'il a apprises dans sa formation afin de ne pas les oublier. Exemple : si le chien a été formé pour avertir son maître lorsque la bouilloire siffle et que celui-ci ne s'en sert que 3 fois durant l'hiver, il finira par oublier ce son.

Par contre, il est aussi possible et normal que le chien apprenne de nouveaux stimuli au contact de son maître. Car durant toute sa vie, des conditions d'environnement peuvent changer. Exemple : si le maître change sa sonnerie de téléphone, ou qu'il déménage.

L'association prodigue aussi des conseils relatifs à l'entretien du chien, car celui-ci a des besoins bien spécifiques :

- *La nourriture* : uniquement des croquettes. Le type et la marque sont communiqués.

Tout ce qui est boîte de pâté pour chien et les restes de repas ne doivent pas être donnés. On peut donner au chien de la viande crue une fois par semaine en remplacement d'un repas. On peut lui donner aussi un os assez gros car il pourra jouer avec et se détendre en le rongant. Un morceau de pain dur une fois par semaine contribuera à éliminer le tartre sur ses dents.

- *L'eau* : elle doit être fraîche et toujours propre. Si le maître part toute la journée, il doit penser à lui prendre une gamelle et emmener de l'eau dans une bouteille. Mais attention, interdiction de faire boire le chien dans une fontaine de ville car son eau est remplie de bactéries et de microbes.
- *Le toilettage* : le chien a besoin d'être brossé, même s'il a le poil court. Il perd ses poils à deux périodes dans l'année : au printemps et en hiver. Cela s'appelle la mue. Si le chien a besoin d'un toilettage spécial cela sera précisé au maître.
- *Les moments de détente* : le chien-guide doit pouvoir se détendre durant la journée. Dans le jardin, le chien ira jouer avec une balle ou simplement courir. Lors d'une promenade, en le détachant quelques minutes ou en jouant avec lui dans un parc. Ces moments sont aussi importants pour le chien que pour le maître.
- *A la maison* : le chien doit avoir un endroit à lui, un tapis sur le sol de la cuisine par exemple. Il doit avoir accès à toute les pièces de la maison, sans restriction, pour pouvoir avertir son maître où qu'il se trouve. Toutefois le chien doit rester à sa place. Le canapé ou le lit ne sont pas autorisés pour conserver un ordre hiérarchique entre le maître et lui.
- *Les soins* : le chien doit être vacciné et vermifugé chaque année. Il faut le protéger des puces et des tiques avec des produits spécialement conçus pour cela.

Ces produits doivent être appliqués dès les premiers jours de beau temps pour éviter que les parasites n'envahissent aussi l'habitat du maître.

3.1.2.4.4. La charte d'acceptation

Dans son dossier de candidature, l'association joint une charte qui constitue un engagement moral du candidat envers les règles de l'association mais aussi envers les besoins du chien (**Annexe 5**).

Après validation du dossier, l'association fait parvenir une deuxième charte concernant l'attitude que doit avoir le maître par rapport au chien. Elle précise de quelle façon le chien doit être traité, quel est son devenir après ses 10 années de service et aussi que le nouveau maître n'en est pas le propriétaire et que l'association peut à tout moment reprendre le chien (**Annexe 6**).

3.1.2.4.5. Le suivi du chien écouteur

Durant les premières semaines où le chien se trouve chez son nouveau maître, des contacts fréquents s'effectueront avec l'association afin de faire le point sur les premières difficultés. Une visite dans les 4 à 6 mois suivant l'obtention du chien est programmée. Elle a pour but d'établir un bilan du chien. D'autres visites, mais elles inopinées, auront lieu jusqu'à la mise à la retraite du chien.

Ces visites constituent une protection pour le chien mais aussi pour l'association en cas de problèmes ou de maltraitance de l'animal. C'est pour cela que jusqu'à sa retraite, l'association reste propriétaire du chien.

3.1.2.5. Le coût d'un chien guide

3.1.2.5.1. Pour l'association

Le coût d'un chien guide est évalué de la façon suivante :

- *Les frais de dossier* : qui comprennent le dossier administratif de la personne handicapée, le dossier administratif du chien, les frais de poste et les frais divers s'élèvent à 65 €.
- *L'assurance* qui regroupe l'assurance du chien guide et l'assurance spécifique de l'association jusqu'à la mise en retraite du chien, s'élève quant à elle à 200 €.

- *Le médecin* qui confirme la surdité et la capacité du patient à s'occuper du chien : 40€.
- *Le vétérinaire* qui s'occupe de la castration, du puçage, des vaccinations et des produits divers : 350 €.
- *La nourriture* constituée de croquettes pour les quatre mois de formation : 80 €.
- *Le matériel* pour le chien qui inclus le gilet de travail et de détente, le collier, la laisse et le harnais : 550 €.
- *La formation* qui regroupe les frais de déplacement, les frais de transports urbain et les frais afférents à la sociabilisation du chien : 1100 €.
- *Les frais de stage*, de déplacement de la personne handicapée, des repas, du logement et du retour avec le maître-chien guide : 800 €.

Soit un total de 3185 € TTC.

Ces coûts ne prennent pour l'instant pas en compte un quelconque salaire. Ceci est dû à la volonté de Madame BIRE de pouvoir pour l'instant privilégier le développement de l'association et la formation des chiens plutôt que sa rémunération.

Ils ne prennent pas non plus en compte les économies d'éventuels sponsors car l'association est encore en tractations avec eux.

3.1.2.5.2. Pour le malentendant

Seuls les frais d'entretien sont à la charge du nouveau maître. Ils sont constitués du prix des croquettes, des vaccinations, des vermifuges, des produits contre les puces et les tiques et peut-être du toilettage.

Il faut aussi souscrire à une assurance spéciale chien-guide. Le malentendant doit déclarer la possession d'un chien guide car une assurance en responsabilité civile est suffisante.

Le nouveau maître doit aussi faire une demande à la M.D.P.H. pour obtenir une participation financière mensuelle pour l'entretien du chien (**Annexe 7**). Cette allocation s'élève à 50 € mais elle n'est attribuée que si le chien provient d'une association labellisée. C'est dans ce but que l'association Les Chiens Du Silence est en cours de labellisation.

3.1.2.6. La labellisation

C'est la toute première fois qu'une association demande une labellisation pour des chiens écouleurs en France.

Elle fait suite à un décret paru au Journal Officiel n° 213 du 14 septembre 2006. Toutes les indications sont données pour obtenir la labellisation :

- 1° Etablir un contrat de mise à disposition du chien avec chaque bénéficiaire de l'aide animalière afin d'assurer un suivi du chien garantissant à la personne handicapée la sécurité et l'efficacité de l'aide apportée.
- 2° Elaborer un document détaillant avec précision les modalités de sélection et la provenance des chiots.
- 3° Tenir, pour chaque chien, un carnet de suivi régulièrement documenté tout au long de son activité d'assistance, tant sur le plan sanitaire que comportemental
- 4° Placer à titre gracieux les chiots en famille d'accueil durant une période minimale de dix mois pour un chien guide et de seize mois pour un chien d'assistance.
- 5° Eduquer les chiens durant une période de six mois minimum en vue de l'assistance aux personnes.
- 6° S'assurer d'un placement de qualité des chiens lorsque ceux-ci ont terminé leur travail d'assistance auprès de la personne handicapée.
- 7° Employer des personnes possédant un titre relatif à l'éducation des chiens guides d'aveugle ou à l'éducation des chiens d'assistance inscrit au répertoire national des certifications professionnelles en vue de l'éducation des chiens guides d'aveugle ou des chiens d'assistance.

- 8° Disposer d'un comité d'attribution des chiens chargés d'examiner les demandes d'attribution et de se prononcer, après entretien avec le bénéficiaire, sur l'aptitude de celui-ci à utiliser et à entretenir un chien d'assistance ou un chien guide d'aveugle au regard d'un certificat médical datant de moins de trois mois. Ce comité comprend au moins un médecin, un éducateur de chien qualifié et, pour les centres d'éducation de chiens guides d'aveugle, un instructeur de locomotion titulaire du certificat d'aptitude à l'éducation et à la rééducation de la locomotion auprès des personnes déficientes visuelles délivré par le ministère chargé des personnes handicapées.
- 9° Attribuer un chien d'assistance ou un chien guide d'aveugle aux seules personnes titulaires d'une carte d'invalidité prévue à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles.
- 10° Mettre en place, avant toute remise officielle d'un chien à une personne handicapée, un stage d'adaptation entre la personne handicapée et le chien, d'une durée minimale de deux semaines.
- 11° Respecter les critères techniques définis par arrêté conjoint du ministre chargé des personnes handicapées et du ministère de l'agriculture et de la pêche.

La préparation du dossier est assez fastidieuse et l'obtention de la labellisation est longue mais l'association y tient pour pouvoir encore plus aider financièrement le patient.

3.1.2.7. Informations utiles

Pour information, ce sont les coordonnées le l'association « Les Chiens Du Silence » :

Les Chiens du Silence

46, rue des Pyrénées

Tel. : 05.62.44.85.58

Email : leschiensdusilence@gmail.com

Site : leschiensdusilence.sitew.com

N° préfecture : 65 300 1979

Il peut être aussi intéressant de rappeler que les dons à une association bénéficient d'une déduction d'impôt. 75% des sommes versées sont déductibles dans une limite de 510 €. Au delà de cette somme, les dons versés ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66% dans les limites de 20% du revenu imposable.

3.2. Situations comparées

Les associations formant des chiens écouteurs sont implantées dans de nombreux pays à travers le monde. Voici un petit inventaire non exhaustif des principaux organismes à l'étranger.

3.2.1. En Belgique

C'est l'association Cœur à Cœur qui forme des chiens d'assistance pour handicapés et des chiens écouteurs. Elle a été fondée le 28 juillet 2000 par Robert et Chantal Leidgens. Six ans plus tard, elle remettait déjà son 30ème chien. Le site internet est à l'adresse suivante : www.harttegenhart.be/FR/services_chiensdaide.htm

3.2.2. En Angleterre

Depuis sa création, l'association Hearing Dog For Deaf People a placé 1300 chiens en Angleterre, en Ecosse, au Pays de Galles, en Irlande du nord et dans les îles de la Manche. Elle fête cette année ses 25 ans d'existence. C'est une idée du Docteur Bruce Fogle et du professeur Lee Bustard, doyen de l'Ecole Vétérinaire de Médecine à l'Université de Washington, qui ont contacté Lady Wright alors Présidente de l'Institut Royal des Sourds. C'est elle qui, après s'être renseigné aux Etats-Unis, a commencé à financer le projet. Aujourd'hui, l'association possède aussi une succursale en Nouvelle Zélande.

www.hearingdogs.org.uk

www.hearingdogs.org.nz

3.2.3. Aux Etats-Unis

Il y a principalement deux associations qui sont les plus actives. Elles se situent toutes les deux sur la côte Ouest à San Francisco : The Hearing Dog Program et à Malibu : The Sam Simon Foundation. Elles bénéficient d'une longue expérience puisque cela fait plus de trente ans que ces deux associations forment et remettent des chiens écouteurs.

Comme pour la plupart des organismes, the Hearing Dog Program envoie un questionnaire aux malentendants qui souhaitent obtenir un chien afin de mieux les cerner (**Annexe 8**).

www.thehearingdogprogram.org

www.samsimonfoundation.com

3.2.4. Au Canada

C'est la fondation des Lions du Canada qui supervise la formation des chiens.

www.chiens-guides.com/doghome.htm

3.2.5. En Australie

C'est le Lyons Club International qui s'en charge. L'association couvre tout le territoire australien mais aussi la Papouasie Nouvelle Guinée et les Iles de Norfolk.

www.hearingdogs.asn.au

3.2.6. Les autres Pays...

Des associations ou des organismes existent aussi dans d'autres pays du Nord de l'Europe avec la Suède en particulier, en Asie et au Japon.

Conclusion

Les malentendants sont de moins en moins dépourvus en ce qui concerne les aides auditives à domicile.

Ils pouvaient compter jusqu'à présent sur des aides électroniques amenant chacune une solution.

Ils ont maintenant un moyen supplémentaire de réduire leur handicap : le chien écouteur.

Celui-ci présente de nombreuses qualités : l'intelligence, la polyvalence et surtout la rupture avec l'isolement.

Auparavant, ces chiens étaient plus difficiles à obtenir car aucune structure s'occupant de leur formation n'existait en France. Aujourd'hui, tout peut changer avec la motivation et l'investissement de personnes comme M. et M^{me} BIRE, fondateurs de l'association « Les Chiens du Silence ».

Cette association à elle seule peut rattraper le retard pris par la France dans ce domaine.

Il est essentiel que l'association des chiens du silence puisse perdurer et surtout se développer pour répondre à une demande en forte croissance.

Cela n'est possible que par un financement suffisant et ceci passe par les dons et la générosité des personnes qui se sentent touchées par cette aventure.

Bibliographie

- [1] : Anatomie de l'oreille du chien *canis lupus familiaris*, cours de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, 2010.
- [2] : Evans H.E., Miller's Anatomy of the Dog, 3^{ème} édition, W. B. Saunders Compagny, 1993.
- [3] : Ruberte J. et Sautet J., Veterinary Anatomy Of Domestic Mammals, Multimedica S, 1998.
- [4] : Barone R., Anatomie Comparée Des Mammifères Domestiques, Tome 1, page 65, 2^{ème} édition, Vigot frères, 1986.
- [5] : Ortega J., Le Programme Obéissance par la Méthode Naturelle, Joseph Ortega, 1978.
- [6] : Source SCC : Société Centrale Canine.
- [7] : Documentation SMS Audio Electronique, 2010.
- [8] : Documentation Phonic Ear, 2010.
- [9] : L'œil et la main : www.france5.fr/oeil-et-la-main/

Annexes

Annexe 1 : Produits SMS

Annexe 2 : Produits Phonic Ear

Annexe 3 : Fiche du chiot

Annexe 4 : Formulaire d'obtention d'un chien guide de l'association « Les Chiens du Silence »

Annexe 5 : Charte I de l'association « Les Chiens du Silence »

Annexe 6 : Charte II de l'association « Les Chiens du Silence »

Annexe 7 : Le dossier de la MDPH

Annexe 8 : Dossier de candidature de l'association « The Hearing Dog Program »

ANNEXES

ANNEXE 1



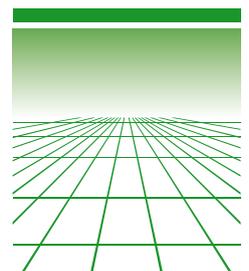
lisa

Transmission de signaux sans fil de prise à prise :

Téléphone, sonnette de porte, pleurs de bébé, appel de personnes, alarme : aucun signal ne vous échappe.

***lisa* vous en informe par de puissants flashes lumineux.**

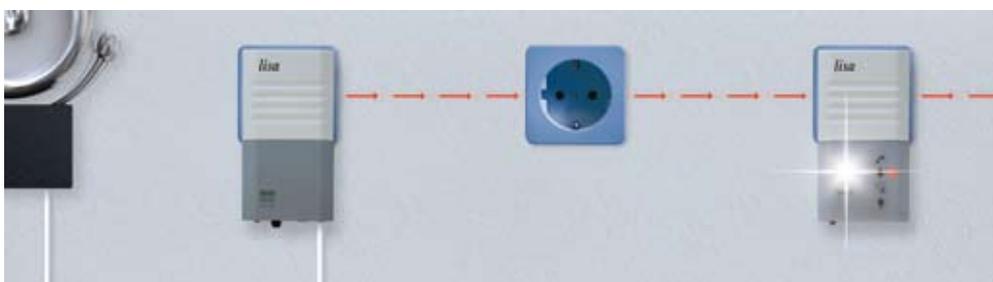
HUMANTECHNIK –
SMS Audio Electronique
vos partenaires pour les
accessoires audiolgiques



SMS



»Il est rassurant de ne manquer aucun signal, même sans mes prothèses.«



lisa retransmet les signaux via le réseau électrique existant dans votre logement. La réception est ainsi garantie dans toutes les pièces. Sans faute.

Aucun signal ne vous échappe

Qui peut entendre la sonnette de la porte d'entrée quand un bon repas est en préparation dans la cuisine ? Manquez-vous facilement un appel téléphonique quand vous vous séchez les cheveux ? Qui peut s'apercevoir que bébé pleure lorsque l'on est en pleine discussion avec des amis ?

lisa transmet ces signaux là où vous vous trouvez, dans chaque pièce de votre appartement ou de votre maison. Téléphone, sonnette de la porte d'entrée, appel de personnes, alarme – aucun signal ne vous échappe. Les récepteurs *lisa* vous en informent avec des flashes lumineux qui attirent le regard.

Comment fonctionne un système de signalisation lisa ?

Un système de signalisation *lisa* se compose d'au moins un émetteur et d'un récepteur. L'émetteur capte le signal de la source sonore correspondante – par exemple la sonnerie du téléphone ou la sonnette de la porte d'entrée – et le transmet au récepteur. Le récepteur convertit ce signal en flashes lumineux comparables aux flashes d'un appareil photo.

Actifs en un instant : Transfert de signal d'une prise à l'autre

lisa utilise le réseau électrique existant de votre logement comme moyen de transmission. Vous branchez simplement l'émetteur dans une prise à proximité de la source du signal, par exemple

à proximité de la porte d'entrée. Vous installez le récepteur dans la pièce dans laquelle vous souhaitez recevoir vos signaux.

L'installation de votre système de signalisation *lisa* est très simple :

- Vous reliez l'émetteur à la source sonore par un câble spécifique. Deux modes de raccordement sont à votre disposition : galvanique¹ ou acoustique². C'est par la prise qui alimente l'émetteur en électricité que le transfert du signal vers le récepteur a lieu (voir fig.).
- Le récepteur est tout de suite actif, dès que vous le branchez sur la prise.



Quels sont les émetteurs et les récepteurs de la gamme *lisa* ?

En fonction de vos exigences personnelles, vous effectuez votre choix dans une gamme étendue. *lisa* met à votre disposition des émetteurs pour toutes les sources de signaux importantes – pour le téléphone, pour la sonnette de la porte d'entrée, pour les pleurs de bébé, pour l'appel d'une personne et pour d'autres applications, par exemple l'émetteur d'alarme avec connexion à différents capteurs.

Vous reconnaissez le signal que vous percevez à un rythme différent pour chaque récepteur.

De plus, la source du signal est indiquée par un témoin lumineux.

Notre gamme comprend aussi des réveils lumineux et vibrants avec récepteur *lisa*. Ces réveils autorisent le raccordement d'un coussin vibrant ou d'autres modules générateurs de signaux.

Prévus pour grandir

Le système *lisa* est extensible. On peut ainsi transférer les signaux d'un émetteur à plusieurs récepteurs ou encore recevoir sur un même récepteur les signaux de différents émetteurs *lisa*.

A partir de l'équipement de base comprenant seulement un émetteur et un récepteur, vous pouvez relier d'autres appareils *lisa* à votre système de signalisation, selon vos besoins.

Fiable et sans défaut

lisa retransmet numériquement les signaux ; le système est donc insensible aux perturbations extérieures. Les appareils permettent de choisir entre différents canaux de transmission : Même si vous utilisez plusieurs systèmes de signalisation *lisa* dans une même maison, il n'y aura pas d'interférences.



»Il m'arrive peut-être parfois de ne pas entendre la sonnerie du téléphone.

Mais je la vois toujours.«



*Vous pouvez raccorder vos récepteurs *lisa* partout où vous souhaitez recevoir des signaux. Une prise suffit.*





»Téléphone, sonnette de porte d'entrée, pleurs de bébé, alarme – le signal *lisa* est transmis dans chaque pièce«



Emetteurs *lisa*

Tous les émetteurs *lisa* disposent chacun d'une touche d'appel de personnes.

Boîtiers avec prise intégrée³
(Schuko / SEV / Prise 2 P+T)

1 Emetteur galvanique¹ de téléphone à raccorder à la prise téléphonique : retransmet le signal de sonnerie du téléphone à vos récepteurs *lisa*

2 Emetteur galvanique¹ de sonnette de porte / Emetteur acoustique² de sonnette de porte retransmet le signal de sonnette de porte à tous les récepteurs *lisa*

3 Emetteur combiné galvanique¹ / émetteur combiné acoustique² : Emetteur combiné pour la sonnette de porte et la sonnerie du téléphone

4 Emetteur cris de bébé : détecte les pleurs de bébé par un microphone intégré et envoie un signal correspondant (peut se compléter par un microphone externe)

»Petite lisa«,
boîtiers avec prise européenne

5 Emetteur galvanique¹ de téléphone / Emetteur acoustique² de téléphone : retransmet le signal de sonnerie du téléphone à vos récepteurs *lisa*

6 Emetteur acoustique² de sonnette de porte : retransmet le signal de sonnette de porte à tous les récepteurs *lisa* / Emetteur galvanique¹ de sonnette de porte : permet de raccorder deux signaux de sonnette de porte différents

7 Emetteur d'alarme : Possibilité de branchement de différents contacts d'alarme (par exemple un détecteur de fumée, un tapis de sol, etc.), prise de raccordement intégrée pour un détecteur d'eau

8 Emetteur cris de bébé (mêmes fonctions qu'au point 4)

9 Détecteur de présence infrarouge avec interrupteur marche / arrêt et possibilité de branchement pour interrupteur marche / arrêt externe et pour module sonore puissant

Boîtiers plats à poser

10 Emetteur de téléphone RNIS
A raccorder directement au réseau RNIS

11 Emetteur combiné :
***lisa* Combi I** : pour un raccordement galvanique¹ à une prise téléphonique et à une ou deux sonnettes de porte différentes
***lisa* Combi II**⁴ : pour un raccordement galvanique¹ à une prise téléphonique ou pour un raccordement acoustique² à une sonnette de porte
***lisa* Combi III**⁴ : pour un raccordement acoustique² à un téléphone et à une sonnette de porte

¹ **Raccordement galvanique :**
L'émetteur est raccordé à la source du signal par un câble spécifique. Il prélève les signaux électriques et les transmet sous forme d'impulsions à tous les récepteurs *lisa*.

² **Raccordement acoustique :**
Un microphone se fixe sur de la source du signal. Il enregistre le signal acoustique – par exemple la sonnerie du téléphone – et le transmet à l'émetteur par un câble spécifique. L'émetteur retransmet les impulsions à tous les récepteurs *lisa*.

³ La prise gigogne reste libre et utilisable pour le raccordement d'autres appareils électriques.

⁴ *lisa* Combi II et III conviennent pour le raccordement d'interphones



»Mon système de signalisation *lisa* est actif en un instant, et il est très simple à compléter.«

Récepteurs *lisa* 5

Boîtiers avec prise intégrée³

(Schuko / SEV / Prise 2 P+T)

12 Flash lumineux standard : signalisation par flashes lumineux et lampes-témoins (LED)

13 Lampe-flash acoustique : signalisation par flashes lumineux, par bips sonores et par lampes-témoins (LED)

14 Interrupteur de lampe avec bip sonore : appareil avec prise de courant gigogne intégrée pour le raccordement d'appareils électriques externes pour la signalisation, par exemple un lampadaire – plus la signalisation par flash lumineux, bip sonore et lampe-témoin

»Petite *lisa*«, boîtiers avec prise européenne

15 Lampe-flash »petite *lisa*« : signalisation par flashes lumineux et lampes-témoins (LED)

Boîtier plat à poser

16 Lampe-flash de table : Signalisation par de puissants flashes lumineux, par lampes-témoins et par bip sonore, possibilité de raccordement de modules générateurs de signaux.

Réveils lumineux et vibrants avec récepteur *lisa*

17 *lisa* time S : Réveil à quartz numérique avec flash lumineux, bip sonore et prise gigogne pour le raccordement d'appareils électriques externes de signalisation (par exemple lampe de chevet, dispositif vibrant) – avec aussi : branchement pour d'autres modules générateurs de signaux.

18 *lisa* time flash : Réveil à quartz analogique avec flash lumineux et bip sonore – prise de raccordement pour modules générateurs de signaux.

19 *lisa* vibro time : Réveil à quartz analogique avec fonction réveil par coussin à fortes vibrations et bip sonore – prise de raccordement pour modules générateurs de signaux.

Appareil combiné *lisa* ⁵

20 Combiné universel *lisa* : émetteur et récepteur en un même boîtier – utilisable comme émetteur pour le téléphone, la porte, l'alarme, l'appel de personne et comme récepteur (flash lumineux). Câble de raccordement compris dans la livraison.

Convertisseur radio

En cas de fonctionnement combiné du système à prise *lisa* avec le système radio *lisa*, les convertisseurs transforment les signaux selon chaque système.

21 Convertisseur radio ⁵

Système à prise *lisa* → radio : retransmet les signaux du système à prise aux radiorécepteurs *lisa*.

22 Convertisseur radio → *lisa* : retransmet les signaux du système radio aux récepteurs *lisa* du système à prise.



*Modules complémentaires générateurs de signaux pour le réveil *lisa* et la lampe-flash de table : Module flash (MF-1), module de commutation (MS-1) pour la commande d'autres appareils électriques, module acoustique (MA-1) ou coussin vibrant.*

⁵ Affichage des sources de signaux : Téléphone, porte, pleurs de bébé, appel de personnes, alarme

lisa

Caractéristiques techniques

Désignation de l'appareil	Référence	Type de branchement/Tous les émetteurs disposent d'une touche d'appel de personnes	Dimensions H x l x P en mm	Coloris	Poids	Tension	Compléments Accessoires
---------------------------	-----------	--	----------------------------	---------	-------	---------	-------------------------

Émetteurs *lisa*, boîtiers avec prise intégrée (Schuko / SEV / Prise 2 P+T) câbles à commander séparément

Émetteur galvanique de téléphone	A-2003-*	galvanique	140x90x45	blanc	350 g	230 V	câble galv. de téléphone 5 m inclus
Émetteur galvanique de sonnette de porte	A-2005-*	galvanique	140x90x45	blanc	350 g	230 V	câble galv. de sonnette de porte 10 m inclus
Émetteur acoustique de sonnette de porte	A-2006-*	acoustique	140x90x45	blanc	350 g	230 V	câble micro 10 m inclus
Émetteur combiné galvanique	A-2011-*	porte/téléphone galvanique	140x90x45	blanc	350 g	230 V	câble galv. sonnette et tél. 10 m inclus
Émetteur combiné acoustique	A-2013-*	porte/téléphone acoustique	140x90x45	blanc	350 g	230 V	2 câbles micro 10 m inclus
Émetteur cris de bébé	A-2008-*	acoustique	140x90x45	blanc	350 g	230 V	micro externe 4 m non inclus

Émetteurs *lisa* : « Petite *lisa* » - boîtiers à fiche européenne câbles à commander séparément

Émetteur galvanique de téléphone	A-2023-0	galvanique	121x65x35	blanc/gris clair	200 g	230 V	câble galv. de téléphone 5 m inclus
Émetteur acoustique de téléphone	A-2024-0	acoustique	121x65x35	blanc/gris clair	200 g	230 V	câble micro 10 m inclus
Émetteur galvanique de sonnette de porte	A-2025-0	galvanique	121x65x35	blanc/gris clair	200 g	230 V	2 câbles galv. de sonnette de porte 10 m inclus
Émetteur acoustique de sonnette de porte	A-2026-0	acoustique	121x65x35	blanc/gris clair	200 g	230 V	câble micro 10 m inclus
Émetteur cris de bébé	A-2028-0	acoustique	121x65x35	blanc/gris clair	200 g	230 V	micro externe 4 m non inclus
Émetteur d'alarme	A-2027-0	galvanique	121x65x35	blanc/gris clair	200 g	230 V	voir accessoires d'alarme
Émetteur détecteur de présence à infrarouge	A-2029-0	galvanique	121x65x35	blanc/gris clair	200 g	230 V	voir accessoires d'alarme

Émetteurs *lisa* : boîtiers plats à poser câbles à commander séparément

Émetteur de téléphone RNIS/ISDN (Numéris)	A-2050-0	galvanique	41x117x133	blanc	300 g	230 V	câble téléphonique RNIS/ISDN 3 m inclus
Émetteur combiné I	A-2030-0	porte/téléphone galvanique	41x117x133	blanc	300 g	230 V	2 câbles galv. sonnette/câble galv. tél. 10 m inclus
Émetteur combiné II	A-2031-0	porte acoust./téléphone galv.	41x117x133	blanc	300 g	230 V	câble micro 10 m et câble galv. tél. 10 m inclus
Émetteur combiné III	A-2032-0	porte/téléphone acoustique	s41x117x133	blanc	300 g	230 V	2 câbles micro 10 m inclus

Récepteurs *lisa* : boîtiers avec prise intégrée (Schuko / SEV / Prise 2 P+T)

Lampe-flash standard	A-2104-*		140x90x45	blanc	350 g	230 V	
Lampe-flash acoustique	A-2105-*		140x90x45	blanc	350 g	230 V	avec bip sonore intégré
Interrupteur acoustique pour lampe	A-2115-*		140x90x45	blanc	350 g	230 V	avec bip sonore intégré

Récepteur *lisa* : « Petite *lisa* » - boîtiers à fiche européenne

Lampe-flash « Petite <i>lisa</i> »	A-2124-0		121x65x35	blanc/gris clair	215 g	230 V	
------------------------------------	----------	--	-----------	------------------	-------	-------	--

Récepteur *lisa* : boîtier plat à poser

Lampe flash de table	A-2127-0		41x117x133	blanc	325 g	230 V	avec bip sonore intégré et branchement pour coussin vibrant
----------------------	----------	--	------------	-------	-------	-------	---

Récepteurs *lisa* : réveils

<i>lisa</i> time S	A-3206-*		57x170x190	blanc	930 g	230 V	voir prospectus des réveils
<i>lisa</i> time flash	A-3212-0		86x175x53	blanc	370 g	230 V	voir prospectus des réveils
<i>lisa</i> time flash	A-3213-0		86x175x53	métal argenté	370 g	230 V	voir prospectus des réveils
<i>lisa</i> vibro time	A-3222-0		86x175x53	blanc	540 g	230 V	voir prospectus des réveils

Appareils combinés *lisa* : boîtiers plats à poser

Combiné émetteur-récepteur universel	A-2203-*	galvanique/acoustique	57x170x190	blanc	710 g	230 V	3 câbles inclus
--------------------------------------	----------	-----------------------	------------	-------	-------	-------	-----------------

Convertisseurs radio **

Convertisseur <i>lisa</i> → radio	A-2421-0		41x117x133	gris ardoise	290 g	230 V	fréquence : 868,35 MHz
Convertisseur radio → <i>lisa</i>	A-2422-0		121x65x35	gris clair	200 g	230 V	fréquence : 868,35 MHz

Câbles de raccordement et autres accessoires

Câble pour sonnette de porte, 5 m	A-2950-0						Câble de commande pour émetteur galvanique de sonnette de porte ****
Câble pour sonnette de porte, 10 m	A-2951-0						
Câble pour émetteur galv. de téléphone, 5 m	A-2905-1						Câble de commande avec prise téléphonique (gigogne) ***
Câble pour émetteur galv. de téléphone, 10 m	A-2906-1						
Câble pour téléphone RNIS, 3 m	A-2985-0						Câble de commande pour émetteur de téléphone RNIS
Câble pour microphone, 5 m	A-2955-0						Câble de commande acoustique, capsule téléphonique (Ø : 33 mm, H : 6 mm) équipée d'un film adhésif pour sa fixation ****
Câble pour microphone, 10 m	A-2956-0						
Microphone externe (fiche RCA)	A-2970-0						Microphone avec clip de fixation utilisable pour l'émetteur cris de bébé du système à prise <i>lisa</i> , longueur de câble 4 m.
Double fiche Cinch	EX0091-0						Adaptateur RCA mâle / 2 x RCA femelle

Accessoires pour alarmes / contacts d'alarme à raccorder à l'émetteur d'alarme, à l'émetteur détecteur de présence à infrarouge ou au combiné universel *lisa*

Tapis de sol	A-2921-0		5x600x170	noir	120 g		câble de raccordement : 5 m
Contacts portes et fenêtres (2 x)	A-2922-0		12x50x12	gris	17 g		
Détecteur de fumée	A-2926-0		Ø : 95 / h : 45	blanc	150 g	pile 9 V	
Détecteur d'eau	A-2924-0		75x80x65	argent métallisé	97 g	230 V	
Câble bipolaire (blanc), longueur : 50 m.	A-2930-0	2 x LIY 0,14 plat, pour installer soi-même des contacts d'alarme					
Fiche RCA	A-2931-0	à combiner avec le câble bipolaire pour un raccordement direct de contacts d'alarme à l'émetteur <i>lisa</i> correspondant					
Poire d'appel	A-2935-0	Alarme par bouton d'appel		blanche			Câble de raccordement : 10 m
Interrupteur marche / arrêt externe	A-2937-0	pour émetteur détecteur de présence à infrarouge			50x25x20		Câble de raccordement : 10 m

* Référence France et Belgique : dernier chiffre = 1 (2 P + T)

Référence Suisse: dernier chiffre = 5 (SEV)

** Informez-vous également sur le système de signalisation radio *lisa* et sur les avantages du fonctionnement combiné de ces deux systèmes.

*** Pour France et Belgique

**** Non disponibles en France et Belgique



Votre audioprothésiste vous conseillera volontiers !





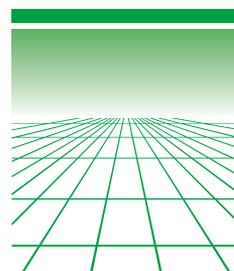
lisa



**Systèmes de
signalisation
sans fil *lisa* avec
transmission
radio : un »plus«
en liberté de
mouvement.**

Téléphone, sonnette de porte, pleurs de bébé, appel d'une personne, alarme... *lisa* vous avertit en toute fiabilité par des séries de vibrations ou de puissants flashes lumineux – dans la maison, au jardin, au bureau ou en voyage...

HUMANTECHNIK–
SMS Audio Electronique
vos partenaires pour les
accessoires audiologiques



SMS



»Mon mari m'a toujours envié mon radiorécepteur portable. Aussi je lui en ai aussi offert un. Maintenant, il est toujours plus rapide que moi pour répondre au téléphone quand il sonne.«



Vous arrive-t-il parfois de ne pas entendre que quelqu'un vous appelle ? De ne pas remarquer que le téléphone sonne ou que la sonnette de la porte d'entrée retentit – en particulier lorsque vous vous éloignez de la source du signal ?

Votre système de signalisation radio *lisa* rend les signaux acoustiques visibles ou palpables, au choix, sous forme de flashes lumineux ou de séries de vibrations.

Vous recevez alors sans faute chaque signal – à tout moment et en tout lieu, à la maison comme au jardin.

À la maison ou dans un environnement bruyant, par exemple sur le lieu de travail, *lisa* donne l'assurance d'être toujours joignable. Pour les personnes souffrant de pertes d'audition, les systèmes de signalisation *lisa* ont depuis longtemps fait leurs preuves – en particulier dans les moments où les

prothèses ne sont pas portées – par exemple la nuit. C'est pourquoi la gamme comporte aussi des réveils lumineux et vibrants avec la fonctionnalité complète d'un radiorécepteur *lisa*.

Faites connaissance avec le système de signalisation radio *lisa* et sa flexibilité en parcourant ces pages. Votre audioprothésiste vous conseillera volontiers et vous aidera dans le choix des composants.

*Un système de signalisation radio *lisa* se compose au moins d'un émetteur et d'un récepteur. Vous raccordez l'émetteur à la source du signal, par exemple au téléphone ou à la sonnette de porte. Lorsqu'un signal se fait entendre, il est transmis au récepteur qui vous avertit par des flashes lumineux ou des séries de vibrations.*

Source du signal, par exemple le téléphone

L'émetteur radio *lisa* enregistre le signal et le transmet...

... à tous les radiorécepteurs *lisa* actifs. Ceux-ci vous avertissent – selon le modèle – par des flashes lumineux ou des séries de vibrations.





«Un sentiment agréable : Je sais que mon système de signalisation radio *lisa* m'informe sans faute lorsque le détecteur de fumée déclenche une alarme.»

L'émetteur d'alarme radio lisa permet de raccorder des contacts d'alarme des plus divers – par exemple : Détecteur d'eau ou de fumée, tapis de sol, détecteur de présence ou autre.

Raccordement acoustique :

*Un microphone se fixe sur la source du signal. Il enregistre le signal acoustique – par exemple la sonnerie du téléphone – et le transmet à l'émetteur par un câble spécifique. Celui-ci retransmet les impulsions par radio aux récepteurs *lisa* actifs.*

Raccordement galvanique :

*L'émetteur est raccordé à la source du signal par un câble électrique. Il capte ainsi ses impulsions et retransmet un signal aux récepteurs *lisa*.*

Emetteurs radio *lisa*

Tous les émetteurs radio *lisa* disposent d'une touche d'appel de personne.

1 Emetteur acoustique de téléphone radio *lisa* :

Raccordement au téléphone par un câble spécifique avec microphone. Emetteur galvanique de téléphone radio à raccorder directement à la prise téléphonique.

2 Emetteur acoustique de sonnette de porte radio *lisa* :

Raccordement à la sonnette de porte par un câble spécifique avec microphone. Emetteur galvanique de sonnette de porte radio *lisa* pour deux différents signaux de sonnette de porte : à raccorder directement sur le carillon et / ou sur l'interphone.

3 Emetteur cris de bébé radio *lisa* :

Il enregistre les cris de bébé par un microphone intégré et envoie un signal.

4 Emetteur de téléphone RNIS/ISDN (Numéris) radio *lisa* :

à raccorder directement au réseau numérique.

5 Bouton de sonnette de porte radio *lisa* :

le „bouton de sonnette“ avec signal radio *lisa*.

6 Bouton d'appel de personne radio *lisa* :

Envie un „appel d'une personne“ par une simple pression sur la touche.

7 *lisa* RF TV-Link :

transmet une tonalité vers les récepteurs des systèmes d'écoute TV InfraLight et RadioLight lorsque le système *lisa* émet un signal.

8 Détecteur de fumée radio *lisa* avec émetteur radio intégré :

(certifié EN 14604) déclenche une alarme sonore en cas de développement de fumée et envoie un signal aux récepteurs *lisa* actifs.

9 Emetteur d'alarme radio *lisa*

avec possibilité de branchement de différents accessoires, par exemple un tapis de sol.



10 Emetteur détecteur de présence à infrarouge :

avec branchement pour modules de signalisation (21a, 21b, 21c), envoie un signal radio lorsqu'une personne s'approche.

11 L'émetteur radio *lisa* multi-canal

retransmet les signaux simultanément à tous les canaux radio *lisa* et atteint ainsi tous les récepteurs à portée d'émission – idéal comme émetteur d'alarme dans des bâtiments où plusieurs systèmes de signalisation *lisa* fonctionnent en parallèle.

12 Combi I RF :

Emetteur de sonnette de porte et émetteur de téléphone galvanique.

Combi II RF : Emetteur de sonnette de porte acoustique et émetteur de téléphone galvanique

Convertisseurs *lisa*

Si vous souhaitez utiliser en même temps votre système à prise *lisa* avec le système radio *lisa*, le convertisseur transforme les signaux d'un système à l'autre.

13 Convertisseur *lisa* - radio

Le système à prise radio *lisa* retransmet les signaux du système à prise au radiorécepteur *lisa*.

14 Convertisseur radio - *lisa*

Le système radio *lisa* retransmet les signaux du système radio au récepteur *lisa* du système à prise.

Radorécepteur *lisa*

Les récepteurs radio *lisa* signalent par des séries de flashes ou de vibrations. Des LEDs indiquent la



» Mon réveil lumineux possède toutes les fonctions d'un récepteur radio *lisa*. Il me réveille non seulement en temps voulu, mais me prévient également lorsque mon bébé pleure la nuit.«

provenance des signaux : téléphone, sonnette de porte, cris de bébé, appel de personnes, alarme, détecteur de fumée, détecteur d'eau.

15 Radiorécepteur portable vibrant : avec branchement pour module flash, module de commutation (pour par ex. le dispositif vibrant), module acoustique et coussin vibrant.

16 Lampe flash radio *lisa* : Signalisation par flashes puissants et diodes lumineuses

17 Lampe flash de table radio *lisa* : Signalisation par flashes puissants et diodes lumineuses

18 Les lampes-flash radio *lisa* avec pile sont disponibles avec

flash blanc ou flash rouge et émettent de puissants flashes indépendamment du réseau électrique.

19 *lisa* RF time Réveil vibrant avec horloge analogique à quartz : coussin à fortes vibrations, répétition du procédé de réveil, bip sonore, éclairage du cadran, sécurité en cas de coupure de courant.

20 *lisa* RF time flash Réveil avec lampe-flash puissante et bip sonore activable : horloge analogique, éclairage du cadran, sécurité en cas de coupure de courant, possibilité de branchement de modules générateurs de signaux complémentaires.

21 *lisa* DS-1/RF, le réveil digital modulaire : adaptation automatique de l'éclairage de l'écran à la luminosité ambiante, deux horaires de réveil, fort signal acoustique de réveil, commutation 12 / 24 heures, sécurité en cas de coupure de courant, possibilité de branchement de modules générateurs de signaux complémentaires.

Les modules générateurs de signaux complémentaires, le module flash (**21a**), le module de commutation (**21b**) par ex. avec le dispositif vibrant, le module acoustique (**21c**) et le coussin vibrant se raccordent aussi bien aux réveils qu'aux lampes-flash radio *lisa* et au radiorécepteur portable.

Les appareils *lisa* sont équipés d'une LED qui signale lorsque la pile faiblit. Sur les émetteurs cet LED s'allume également en cas d'émission.



Le radiorécepteur portable se recharge facilement dès qu'il est placé dans sa station de charge.



»**Fiable, flexible, portable** : Le système de signalisation radio **lisa** vous informe là où vous vous trouvez – dans la maison ou à proximité.«

lisa offre un choix de 10 canaux différents pour le transfert de signal. Plusieurs installations peuvent ainsi être utilisées en parallèle dans un même bâtiment. Avec l'émetteur multicanal, tous les récepteurs peuvent être avertis simultanément.

Actif en un tournemain

L'installation est réduite à quelques manipulations : Raccordez l'émetteur à la source sonore concernée et allumez le ou les récepteurs. Votre système de signalisation radio **lisa** est aussitôt actif.

„Croissance intégrée“

lisa grandit avec vos besoins. La gamme de **systèmes radio lisa** met à votre disposition, pour toutes les sources de signaux importantes, un émetteur adapté – pour votre téléphone, pour la sonnette de la porte d'entrée, pour les pleurs de bébé, pour l'appel de personnes ou pour la connexion à différents capteurs, par exemple un détecteur

de présence d'eau, de fumée ou autre. Un grand choix de récepteurs vous offre la possibilité de recevoir les signaux **lisa** de façon stationnaire ou mobile. **La lampe-flash radio lisa** à pile est par exemple alimentée en fonctionnement normal par le bloc-secteur compris dans la livraison. Elle peut cependant être utilisée temporairement hors secteur en fonctionnant avec la pile (sur plusieurs semaines en mode veille) – ce qui est parfait pour s'installer en plein air.

Le petit récepteur *lisa* compact se laisse emporter partout

Le radiorécepteur portable vibrant se porte dans une poche ou se fixe aux vêtements par une attache. Votre liberté de mouvement n'est pas

restreinte, vous pouvez jardiner ou mettre le couvert sur la terrasse. De fortes vibrations vous informent que vos invités sont arrivés.

„D'un seul coup d'oeil“

Tous les récepteurs **lisa** vous donnent, pour chaque source de signal, un rythme de flashes ou de vibrations différent. De plus, le type de signal est indiqué par une lampe-témoin : téléphone, sonnette de la porte d'entrée, pleurs de bébé, appel de personnes, alarme. Le symbole et la couleur de la lampe-témoin indiquent au premier coup d'oeil quel événement est signalé par le système radio **lisa**.

Reconnaissance de la source du signal en un seul coup d'oeil : Symboles explicites et diodes de couleurs différentes.





Le système radio *lisa* : Caractéristiques techniques

Désignation de l'appareil	Référence	Type de branchement / Tous les émetteurs disposent d'une touche d'appel de personnes	Dimensions H x l x P en mm	Coloris	Poids	Tension	Compléments Accessoires
Emetteurs radio <i>lisa</i>*							
Emetteur galvanique de téléphone radio <i>lisa</i>	A-2463-0	galvanique	145x50x40	métal argenté	135 g	pile 9 V	câble pour téléphone inclus
Emetteur acoustique de téléphone radio <i>lisa</i>	A-2464-0	acoustique	145x50x40	métal argenté	130 g	pile 9 V	câble microphone inclus
Emetteur galvanique de sonnette de porte radio <i>lisa</i>	A-2465-0	galvanique	145x50x40	métal argenté	130 g	pile 9 V	câble pour sonnette de porte inclus
Emetteur acoustique de sonnette de porte radio <i>lisa</i>	A-2466-0	acoustique	145x50x40	métal argenté	130 g	pile 9 V	câble microphone inclus
Emetteur multicanal radio <i>lisa</i>	A-2456-0		145x50x40	métal argenté	135 g	pile 9 V	
Emetteur cris de bébé radio <i>lisa</i>	A-2468-0	acoustique	145x50x40	métal argenté	135 g	pile 9 V	avec support
Emetteur d'alarme radio <i>lisa</i>	A-2467-0		145x50x40	métal argenté	130 g	pile 9 V	
Emetteur détecteur de présence à infrarouge	A-2469-0		145x50x40	métal argenté	135 g	pile 9 V	
Combi I RF	A-2470-0	porte galv./ téléphone galv.	145x50x40	métal argenté	140 g	pile 9 V	câbles pour sonnette et pour téléphone inclus
Combi II RF	A-2471-0	porte acous./ téléphone galv.	145x50x40	métal argenté	140 g	pile 9 V	câble microphone et câble pour téléphone inclus
Emetteur de téléphone RNIS/ISDN (Numéris) radio <i>lisa</i>	A-2450-0	galvanique	41x117x133	gris ardoise	300 g	230 V	câble pour téléphone inclus
<i>lisa</i> RF TV-Link	A-2452-0		41x117x133	noir	300 g	230 V	
Détecteur de fumée radio <i>lisa</i>	A-2433-0		Ø 95 / h: 45	blanc	165 g	pile 9 V	
Bouton d'appel de personne radio <i>lisa</i>	A-2440-0		24x84x26	métal argenté	128 g	pile 1,5 V	
Bouton de sonnette de porte radio <i>lisa</i>	A-2441-0		24x84x26	blanc	128 g	pile 1,5 V	
Radiorécepteurs <i>lisa</i>							
Radiorécepteur portable	A-2409-0		90x58x30	métal argenté	95 g	pile 1,5 V	
Lampe-flash radio <i>lisa</i> avec pile (flash : blanc)	A-2415-0		145x50x40	métal argenté	150 g	pile 9 V	avec support et bloc-secteur
Lampe-flash radio <i>lisa</i> avec pile (flash : rouge)	A-2416-0		145x50x40	métal argenté	150 g	pile 9 V	avec support et bloc-secteur
Lampe-flash de table radio <i>lisa</i>	A-2412-0		41x117x133	blanc	350 g	230 V	
Lampe-flash radio <i>lisa</i>	A-2414-0		121x65x35	blanc	215 g	230 V	
<i>lisa</i> RF TV-Link	A-2452-0		41x117x133	noir	300 g	230 V	
Récepteurs <i>lisa</i> : Réveils							
<i>lisa</i> RF time (pour radio <i>lisa</i>)	A-3240-0		86x120x50	métal argenté	185 g	230 V	voir la brochure sur les réveils
<i>lisa</i> RF time flash (pour radio <i>lisa</i>)	A-3241-0		86x175x53	métal argenté	455 g	230 V	voir la brochure sur les réveils
<i>lisa</i> DS-1/RF	A-3250-0		65x152x134	métal argenté	577 g	230 V	voir la brochure sur les réveils
Convertisseurs radio*							
Convertisseur <i>lisa</i> - radio	A-2421-0		41x117x133	gris ardoise	290 g	230 V	voir la brochure de la gamme complète <i>lisa</i>
Convertisseur radio - <i>lisa</i>	A-2422-0		121x65x35	gris clair	200 g	230 V	voir la brochure de la gamme complète <i>lisa</i>
Alimentation, station de charge							
Station de charge pour A-2409-0	A-2991-0		78x82x65	métal argenté	97 g	12 V DC	
Bloc-secteur pour boîtier radio <i>lisa</i>	A-2992-0		62x65x50	noir	314 g	Input 230V/ AC - Output 9V AC / 1A	

* Fréquence de transmission : 868,35 Mhz

Tous les émetteurs et récepteurs sont livrés avec un kit pour montage mural.

Lorsque le support n'est pas compris dans la livraison, il peut être commandé séparément : référence A-2941-0.



Votre set *lisa*...

Votre audioprothésiste vous informe volontiers sur les **sets *lisa*** si pratiques – ils comportent tous un système complet à mettre en fonction immédiatement et pouvant être complété selon vos besoins.

... pour la maison...

Téléphone, sonnette de porte ou détecteur de fumée – signalisation par flashes lumineux ou par vibrations : Choisissez, parmi les **sets *lisa* 1 à 4**, la composition qui vous convient.

... et en voyage.

Le ***lisa*Hotel-SET** – portable et conçu pour les séjours à l'hôtel – vous garantit que les signaux d'appel et de réveil vous avertissent sans faute, même en vacances.

SET 1 <i>lisa</i>	A-2702-0	Comprenant : Emetteur galvanique de téléphone radio <i>lisa</i> (A-2463-0), émetteur acoustique de sonnette de porte radio <i>lisa</i> (A-2466-0), radiorécepteur portable (A-2409-0), <i>lisa</i> RF time (A-3240-0)
SET 2 <i>lisa</i>	A-2706-0	Comprenant : Emetteur galvanique de téléphone radio <i>lisa</i> (A-2463-0), émetteur acoustique de sonnette de porte radio <i>lisa</i> (A-2466-0), lampe flash radio <i>lisa</i> (A-2414-0), <i>lisa</i> RF time flash (A-3241-0)
SET 3 <i>lisa</i>	A-2711-0	Comprenant : Radiorécepteur portable (A-2409-0), lampe flash radio <i>lisa</i> (A-2414-0), coussin vibrant (A-3303-0), détecteur de fumée radio <i>lisa</i> (A-2433-0), émetteur galvanique de téléphone radio <i>lisa</i> (A-2463-0), émetteur acoustique de sonnette de porte radio <i>lisa</i> (A-2466-0)
SET 4 <i>lisa</i>	A-2716-0	Comprenant : Lampe flash radio <i>lisa</i> (A-2414-0), coussin vibrant (A-3303-0), détecteur de fumée radio <i>lisa</i> (A-2433-0), émetteur galvanique de téléphone radio <i>lisa</i> (A-2463-0), émetteur acoustique de sonnette de porte radio <i>lisa</i> (A-2466-0)
<i>lisa</i> Hotel-SET	A-2720-0	Comprenant : Bouton de sonnette de porte radio <i>lisa</i> (A-2441-0), <i>lisa</i> RF time flash (A-3241-0), coussin vibrant (A-3303-0)



Votre audioprothésiste vous conseille avec plaisir

ANNEXE 2



Alarme sonore

CALL est un système sonore qui est activé par des alarmes, telles que la sonnette de porte, le téléphone, l'OBSERVER, etc., transmises, par la voie FM, par le DETECT. Les alertes reçues par CALL sont converties en signal sonore au niveau du haut-parleur.

Programmable

Le signal sonore peut être choisi parmi 16 tonalités (fréquences) et s'adapte ainsi au mieux à l'audition de l'utilisateur. Le volume est également réglable.

Différentes alarmes

CALL propose 7 signaux différents, chacun pour une alarme particulière. Ainsi l'utilisateur identifie facilement quelle alarme est activée.

Souple

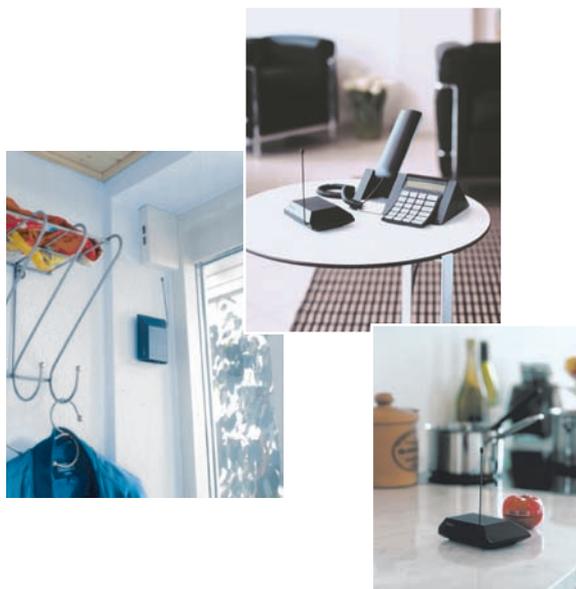
Un nombre illimité d'unités CALL peut être utilisé en même temps. CALL peut être placé au mur ou sur une table et aussi être porté.

Données techniques

- Fréquence: 16 tonalités possibles (125 - 4000 Hz)
- Transmission du signal: par FM (fréquence: 433,92)
- Code personnel: 16 possibilités
- Réglage du volume: 0 - 95 dB SPL
- Signal sonore: 7 sons différents
- Sortie:
 - 1000 Hz, à 1 m: 95 dB SPL
 - 1000 Hz, à 4 m: 83 dB SPL
- Alimentation: 12 V AC/ DC 20 W
- Dimensions: 36 x 85 x 110 mm
- Couleur: noir ou blanc
- Présentation: plastique

Accessoires

- Support de table
- Fixation murale
- Plaque noire



Émetteur sans fil

DETECT est un émetteur sans fil qui capte le son émis par différentes alarmes (sonnette, téléphone, interphone, détecteur de fumée, minuterie de cuisine, etc). Une personne mal entendante peut ne pas les entendre, alors qu'elles sont importantes dans la vie de tous les jours.

DETECT est placé à côté de la source sonore (par ex. la sonnette) que l'utilisateur a besoin d'entendre. Quand la sonnette retentit, le microphone intégré dans DETECT envoie un signal à un ou plusieurs des récepteurs suivants:

- CALL unité sonore
- FLASH unité lumineuse
- WAKE unité d'alerte
- POCKETVIB vibreur sans fil
- LOOP amplificateur pour boucle magnétique
- BEAM système infra rouge
- LINK adaptateur auxiliaire, FM

Un DETECT est nécessaire par alarme.

Facile à reconnaître

DETECT propose sept signaux différents, un pour chaque alarme. Ainsi l'utilisateur peut facilement reconnaître quelle alarme a été activée.

Programmation

DETECT peut être réglé selon 16 combinaisons et alertant ainsi jusqu'à 16 récepteurs dans le même logement. Le code peut être modifié si besoin, et un nombre illimité de DETECTS peut également être utilisé.

Alarme supplémentaire

DETECT présente une entrée par laquelle une alarme supplémentaire peut être branchée par câble. Nous recommandons d'utiliser cette entrée uniquement lorsqu'il est impossible d'utiliser un DETECT supplémentaire (par ex. lorsque la sonnette et l'interphone sont l'un à côté de l'autre).

Fonctionne avec pile

DETECT fonctionne avec une batterie AA au lithium, qui dure approximativement 10 ans. Un testeur intégré de batterie permet à l'utilisateur de vérifier la charge restante. Cette pile, intégrée au boîtier, ne pourra être changée que par le fabricant.

Données techniques

- Un microphone, spécialement conçu, capte les alarmes (la sensibilité peut être ajustée)
- Transmission du signal: par FM (433,92 MHz)
- Programmation: 16 possibilités différentes
- Transmet jusqu'à 7 sonorités
- Entrée: source sonore à proximité de l'unité DETECT
- Champ d'action: jusqu'à 40 m
- Batterie: 1 unité du type AA lithium
- Durée de vie de la batterie: environ 10 ans (pour 5 activations quotidiennes)
- Un testeur de batterie
- Dimensions: 36 x 85 x 110 mm
- Couleur: noir ou blanc
- Présentation: plastique





Unité d'alerte lumineuse

FLASH est une unité d'alerte lumineuse qui répond aux activations de l'OBSERVER ou de toute autre alarme telle que la sonnette de porte, l'interphone, le téléphone, etc., transmise par une unité DETECT. Le FLASH reçoit le signal par FM et convertit celui-ci en signaux lumineux, très visible.

Facile à voir

FLASH transmet sept signaux différents, un pour chaque source. L'utilisateur peut ainsi identifier facilement l'alarme activée. Attention FLASH ne doit pas être placé face à un éclairage direct, il serait alors difficile de distinguer les flashes lumineux.

Souple

Un nombre illimité de FLASH peut être utilisé simultanément. FLASH peut être installé sur une table ou fixé au mur, ou être porté.

Données techniques

- Transmission du signal: par FM (fréquence: 433,92 MHz)
- Programmation: 16 possibilités
- Signaux lumineux: 7 différents
- Lampe halogène 10 W
- Alimentation: 12 V AC 20 W
- Livré avec la plaque noire du support de table et la fixation murale
- Dimensions: 36 x 85 x 110 mm
- Couleur: blanc
- Présentation: plastique

Accessoires

- Support de table
- Fixation murale



Surveillance d'un bébé et garde malade

OBSERVER est un système sans fil servant à la surveiller un bébé ou à garder un malade, destiné plus spécialement aux personnes présentant une perte auditive. OBSERVER peut être utilisé aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du logement, dans un périmètre de 75 mètres.

Surveillance d'un bébé

Avec l'OBSERVER, les parents peuvent laisser leur enfant, en toute sécurité, car au moindre pleur, ils l'entendront.

Le micro de l'OBSERVER capte plus particulièrement les sons aigus (comme les pleurs d'un enfant) et les transmet à un ou plusieurs unités PUZZLE: CALL, FLASH, WAKE, POCKETVIB, LOOP, BEAM et LINK. OBSERVER évite les fausses alertes en ne transmettant pas les bruits du trafic ou les sons graves (comme les ronflements).

Garde malade

OBSERVER peut être utilisé comme garde malade. Lorsque le bouton poussoir est activé, un message est envoyé aux récepteurs PUZZLE, avertissant le garde malade.

Fonctionnement avec piles

OBSERVER fonctionne avec trois piles alcalines d'une durée de vie d'environ un an pour une utilisation normale (soit cinq activations quotidiennes). Grâce à un testeur de piles intégré, l'utilisateur connaît l'état de charge des batteries.

Données techniques

- Un microphone spécialement conçu pour ne capter que les sons aigus (la sensibilité peut être ajustée)
- Gamme de fréquences: 600 - 4000 Hz
- Bouton poussoir pour une utilisation en garde malade
- Sensibilité (du microphone): 45 dB SPL au-delà de 600 Hz
- Transmission du signal: par FM (fréquence: 433,92 MHz)
- Programmation: 16 possibilités
- Champ d'action: jusqu'à 75 mètres
- Deux types de signaux: un pour le bouton poussoir, l'autre pour le microphone
- Batterie: 3 unités alcalines LR 1,5 V
- Durée de vie des piles: environ un an
- Voyant d'état de charge des piles
- Dimensions: 85 x 55 x 23 mm
- Couleur: noir
- Présentation: plastique





Vibrateur sans fil

POCKETVIB est un vibrateur sans fil qui reçoit les signaux d'alarme émis par l'OBSERVER ou par l'émetteur DETECT, tels que la sonnette de porte, le téléphone, l'alarme incendie, etc. A réception d'un signal, le POCKETVIB le convertit en vibrations qui alertent l'utilisateur.

Cet appareil est portable, dans une poche ou clippé à un vêtement. Il agit jusqu'à 75 mètres.

Facilement reconnaissable

POCKETVIB propose sept vibrations différentes, une pour chaque source. Cela permet à l'utilisateur d'identifier facilement quelle alarme a été activée. Il présente aussi quatre LED de couleurs différentes sur la face de l'appareil.

Fonctionnement avec batteries

POCKETVIB fonctionne avec trois piles alcalines qui ont une durée de vie d'environ un an, pour une utilisation normale de cinq activations quotidiennes. Un testeur de piles intégré permet à l'utilisateur de connaître l'état de charge des piles.

Données techniques

- Vibrations: selon 7 types différents
- Signaux lumineux: avec 4 LED de couleurs différentes
- Transmission du signal: par FM (fréquence: 433,92)
- Programmation: selon 16 possibilités
- Champ d'action: jusqu'à 75 mètres
- Piles: 3 unités alcalines de type LR 1,15V
- Durée de vie: environ un an (pour 5 activations quotidiennes)
- Voyant d'état de charge des piles
- Dimensions: 85 x 55 x 23 mm
- Présentation: plastique





Alarmes et réveil matin

WAKE est une alarme sonore et un réveil matin pour les personnes présentant une perte auditive. WAKE permet à ces personnes de savoir si une alarme retentit, par activation d'un vibreur. Même si WAKE peut se brancher à une prise électrique murale, nous recommandons l'utilisation des piles, en cas de coupure de courant.

Placer WAKE sur la table de nuit à proximité du réveil, et le vibreur sous l'oreiller. Le microphone intégré à WAKE captera la sonnerie du réveil et le convertira en vibrations. D'autre part, grâce au récepteur FM intégré, la personne pourra alors "entendre" l'alarme incendie. Le type de vibrations est fonction de l'alarme captée, facilitant ainsi à l'utilisateur la reconnaissance de l'alarme.

Le microphone du WAKE capte les fréquences aux alentours de 600 Hz et sa sensibilité peut être ajustée pour éviter les fausses alertes.

Souplesse

WAKE peut être utilisé seul pour le réveil, ou en association avec une unité DETECT ou avec un OBSERVER. Le vibreur du WAKE informe alors l'utilisateur d'une variété d'alarmes: la sonnerie du téléphone, la sonnette de la porte, les pleurs d'un bébé, etc.

Données techniques

- Sensibilité du microphone: 45 dB SPL à partir de 600 Hz. Peut être réglée.
- Transmission du signal: par FM (fréquence: 433,92 MHz)
- Programmation: 16 possibilités
- Sortie: vibreur
- Vibration: de 7 types différents
- Alimentation: 12 V AC / DC 20 W
- Dimensions: 36 x 85 x 110 mm
- Couleur: noir
- Présentation: plastique

Accessoires

- Réveil
- Batterie de sécurité



Pour être sûr de percevoir les alertes du domicile

Un système pour toutes les alertes de la maison

Certaines scènes de la vie quotidienne, ordinaires pour les entendants, peuvent poser de véritables problèmes pour des personnes atteintes d'une déficience auditive.

Les éléments de la gamme PUZZLE, pouvant être combinés à volonté, vous garantissent d'être averti que :

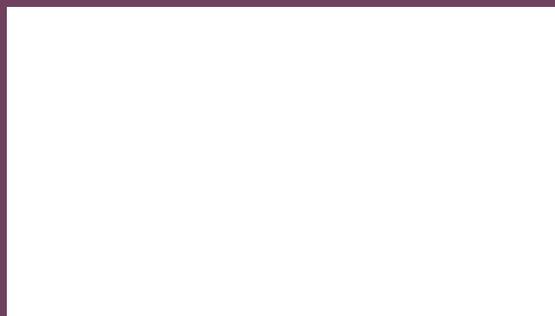
- votre enfant pleure,
- le téléphone sonne,
- un visiteur est derrière la porte,
- le détecteur incendie est déclenché,
- le réveil sonne....

Un système simple, discret et facile à installer

Phonic Ear a conçu des produits discrets pour se fondre dans votre environnement.

Pratique, vous pourrez les positionner verticalement, horizontalement, les accrocher ou les déplacer selon vos besoins.

En vente chez votre audioprothésiste :



RAPPEL !

Le système PUZZLE permet de bénéficier d'un crédit d'impôt (sous conditions).

Pour plus d'information, consultez notre site internet :

www.prodition.fr

PUZZLE

La solution pour une sécurité garantie et une meilleure qualité de vie



Pour une sécurité garantie et une meilleure qualité de vie, PUZZLE est la solution idéale à installer chez soi. Ce système permettra de percevoir les différentes alertes de la maison, telles que le téléphone, la sonnette de la porte d'entrée, le détecteur incendie, les pleurs d'un bébé...

LES DETECTEURS

DETECT 1

Ce détecteur d'alerte sans fil s'adapte à toute source d'alerte (téléphone, détecteur de fumée...). Le signal FM peut-être transmis à l'ensemble des avertisseurs PUZZLE. Il possède une portée allant jusqu'à 75 mètres.

OBSERVER 2

Ce détecteur sans fil est efficace pour la surveillance des bébés grâce à sa sensibilité aux hautes fréquences. Son champ d'action est de 50 mètres maximum. Il s'adapte à tout avertisseur PUZZLE.

DETECT DOOR 3

DETECT DOOR est une sonnette de porte d'entrée sans fil compatible avec l'ensemble de la gamme PUZZLE. Il peut aussi être utilisé comme garde malade. Sa portée peut atteindre jusqu'à 75 mètres.

LES AVERTISSEURS

WAKE 4

WAKE est un avertisseur relié à une pastille vibrante que l'on place sous l'oreiller, permettant d'être réveillé par les différentes alertes de la maison. Il a aussi la fonction de capter l'alarme d'un réveil.

FLASH 5

FLASH est une unité d'alerte lumineuse qui répond aux activations des différents détecteurs PUZZLE. Il transmet sept signaux différents.

CALL 6

CALL est un système sonore pour percevoir les alertes de la maison équipées d'un détecteur PUZZLE. Le son est réglable jusqu'à 95dB. Il est possible de paramétrer sept sons pour différencier les alertes de la maison.



POCKET VIB 7

POCKET VIB est un boîtier vibrant avec repères lumineux, à mettre à sa ceinture pour percevoir les alertes de la maison. Son champ d'action est de 50 mètres maximum.

ANNEXE 3

FICHE DU CHIOT

Nom du chiot :

Date de naissance :

Sexe : M F

Numéro de Puce ou de Tatouage :

Vaccination effectué le :

Race du chiot :

Nom du Vétérinaire ayant fait le suivi du

chiot :.....

.....

.....

L'animal est il castré ? oui non

A-t-il eu des soins

particuliers :.....

.....

Si le chiot provient d'un don :

Nom de l'éleveur :

Adresse :.....

.....

Numéro d'élevage :.....

Si le chiot provient de la SPA :

Coordonnées de la

SPA :.....

.....

.....

.....

Numéro d'agrément :

Si le chiot provient d'un don de particulier :

Nom :.....Prénom.....

Adresse :.....

.....

ANNEXE 4

Formulaire d'obtention d'un chien-guide

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Nationalité :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Tel : Email :
N° de carte d'invalidité :
Situation de famille : *célibataire marié(e) divorcé(e) veuf(ve)
Nombre de personne vivant sous votre toit :
Nombre d'enfant vivant sous votre toit :
Quelqu'un vivant avec vous présente-t-il un handicap ? * Oui non
Si oui lequel :
Profession :
Vous êtes : * sourd(e) malentendant(e)
Depuis quand ?
Pratiquez-vous la LSF : * Oui non
Avez-vous un chien : * Oui non
Si oui, est-il ? * Petit grand
Quel sexe ? * Mâle femelle
Ou peut-être en avez-vous eu un ? * Oui non
Possédez-vous d'autres animaux ? * Oui non
Si oui lesquels ?
Souhaitez-vous un chien ? *petit moyen grand sans importance
En dehors de votre surdité avez-vous un autre handicap ? * Oui non
Si oui, lequel ?
A quel tempérament vous identifiez-vous ?
*nerveux vif patient persévérant autoritaire triste gai
Marchez-vous ? * Oui non
Faites-vous une activité physique ? * Oui non
Si oui laquelle ?
Habitez-vous ? * Une maison un appartement
* En ville à la campagne en banlieue
* Étage ascenseur balcon cour jardin
Vous déplacez-vous ? * En bus voiture train en vélo

Autres précisez :

Dans votre vie professionnelle êtes-vous en contact avec des enfants ?

*Oui non

Pouvez- vous vous décrire en quelques mots :

Qu'attendez-vous du chien guide ?

Avez-vous d'autres renseignements à nous fournir ?

**Rayez les mentions inutiles.*

ANNEXE 5

Charte I

Lors de votre demande de dossier cette charte est à nous retourner signée.
Elle constitue pour nous un engagement moral de votre part concernant l'association mais aussi les besoins du chien.

Le futur maître prend connaissance qu'il a le devoir de s'occuper de son chien :

- Soins à l'animal (brossage, lavage si besoin),
- Promenade journalière s'il n'y a pas de jardin,
- Consultation vétérinaire (vaccin, vermifuge et produits contre les tiques et les puces chaque année.)
- Alimentation appropriée (croquettes)

Les frais liés à l'entretien de l'animal sont à la charge du maître.

L'association prend en charge les frais afférant à l'éducation du chien, jusqu'à la mise à disposition de l'animal.

Le candidat prend connaissance que l'association reste propriétaire du chien, jusqu'à sa retraite.

Le _____ à _____

Signature du candidat :

Signature du président :

ANNEXE 6

Charte II :

L'association « les chiens du silence » après le suivi et le dressage de :

Le chien :

N° de tatouage ou n° de puce :

Né le

Sexe : Mâle Femelle

De race :

Reconnait que ce chien est prêt à effectuer son travail de chien-guide.

L'association met à disposition le chien-guide nommé ci-dessus au bon soin de :

Nom : Prénom

Demeurant :

Code postal : Ville :

Tel : Portable :

E-mail :

Prend connaissance qu'il doit s'occuper de l'animal, lui prodiguer les soins adapter.
Qu'il doit respecter en tout lieu et toute circonstance son chien.

Mr, Mme, Melle s'engage à prévenir l'association en cas :

- d'accident, de maladie grave ou de mort survenu à l'animal,
- s'il a des problèmes de comportement,
- des problèmes sur l'obéissance,
- s'il ne pouvait plus s'occuper physiquement ou financièrement du chien.

Après avoir suivi le stage, Mr, Mme, Melle a les outils pour commencer une nouvelle vie avec son compagnon.

L'association effectuera un suivi dans les quatre mois, puis régulièrement.

Le maître dans l'année des 10 ans du chien, devra effectuer auprès de son vétérinaire un examen complet sur la santé de l'animal.

Le vétérinaire préviendra l'association du bilan : à savoir si l'animal est apte ou inapte à continuer son rôle de chien-guide.

Si le maître souhaite conserver l'animal durant sa retraite, il deviendra alors le propriétaire définitif du chien.

Sinon l'animal ira dans une famille d'accueil, nommé par l'association, pour finir paisiblement ses dernières années.

Le chien lors de sa mise à la retraite sera remplacé si le maître le souhaite par simple demande auprès de l'association.

L'association se réserve le droit de reprendre le chien-guide s'il y avait manquement des devoirs cités plus haut.

Lu et Approuvé

Le Président

Le nouveau maître

ANNEXE 7

**NOTICE EXPLICATIVE
DU FORMULAIRE DE DEMANDE(S)
AUPRES DE
LA MAISON DÉPARTEMENTALE
DES PERSONNES HANDICAPEES (MDPH)**

Présentation du formulaire de demande(s)

Ce document, utilisable pour exprimer un grand nombre de demandes précises, vous permet de formuler vos attentes et vos besoins en lien avec votre situation de handicap ou celle de votre enfant :

- pour une première demande
- pour un réexamen si la situation a évolué
- pour un renouvellement, de préférence 6 mois avant la date d'échéance afin d'éviter une rupture de droit.

Les sigles utilisés dans ce formulaire sont développés dans le glossaire figurant au dos de cette notice.

Pour remplir ce formulaire, merci d'écrire en LETTRES MAJUSCULES et de cocher les cases nécessaires. Veillez à bien indiquer en haut de chaque page les nom et prénom de la personne concernée.

Ce formulaire, accompagné des pièces justificatives, est à retourner rempli à l'adresse suivante :

**Pour les prestations
adultes hors PCH**

**MDPH Nations
Boulevard de l'Europe
BP 219
54 506 VANDOEUVRE**

**Pour les prestations
enfants**

**MDPH Auxonne
4 rue d'Auxonne
54 042 NANCY Cedex**

Pour la PCH adultes

**MDPH Direction
10 rue du Mouzon
54 520 LAXOU**

**Un dossier bien rempli et complet
facilitera le traitement de votre demande.**

	Vous	Votre conjoint(e)
<input type="radio"/> Stagiaire de la formation professionnelle		
depuis le :	_____	_____
Le stage est-il rémunéré ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Nom de votre employeur : ou organisme de formation	_____	_____
Adresse de votre employeur : N° et Rue :	_____	_____
ou organisme de formation Complément d'adresse :	_____	_____
Code postal :	_____	_____
Commune :	_____	_____
Téléphone de votre employeur : ou organisme de formation	_____	_____
<input type="radio"/> Non salarié(e)		
depuis le :	_____	_____
y compris exploitant agricole, prof. Libérale		
Précisez à quel régime vous cotisez :	_____	_____
<input type="radio"/> Inscrit(e) comme demandeur d'emploi		
depuis le :	_____	_____
Indemnisé(e) depuis le :	_____	_____
Recevez-vous l'Allocation Solidarité Spécifique ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<input type="radio"/> Retraité(e)		
depuis le :	_____	_____
Recevez-vous l'Allocation Supplémentaire Personne Agée ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Avez-vous demandé une pension de retraite ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<input type="radio"/> Bénéficiaire d'une pension		
depuis le :	_____	_____
Catégorie de la pension d'invalidité :	<input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3	<input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3
Rente accident du travail :	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Recevez-vous l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<input type="radio"/> Autre		
depuis le :	_____	_____
(Arrêt maladie, maternité, étudiant, bénéficiaire RMI, AAH ...)		
Précisez :	_____	_____

A8 - Autre situation de la personne concernée

Vous êtes hébergé(e) ou accueilli(e) en établissement médico-social

Vous êtes hospitalisé(e)

Autres cas, précisez : _____

Nom de l'établissement : _____

Adresse de l'établissement : N° : _____ Rue : _____

Complément d'adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

A9 - Logement de la personne concernée ou de la personne ayant l'enfant à charge

Locataire, sous-locataire ou co-locataire

Hébergé(e) chez un particulier (famille, ami...)

Propriétaire ou accédant à la propriété

Autres, précisez : _____

H - Demande d'Allocation aux Adultes Handicapés et de complément de ressources Allocation aux Adultes Handicapés - AAH Complément de ressources

Dans les 12 mois précédant votre demande vous avez reçu :

 un revenu d'activitédu : au : un revenu issu d'une activité en ESATdu : au : des indemnités journalières de la Sécurité socialedu : au :

En cas de doute, précisez la nature du revenu :

I - Demande relative au travail, à l'emploi et à l'orientation professionnelle Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé - RQTH Prime de reclassement Autre (à préciser dans le projet de vie, paragraphe B) Orientation / Reclassement : Formation Milieu ordinaire de travail (dont entreprise adaptée) Milieu protégé (ESAT)**J - Demande d'orientation vers un établissement ou service médico-social pour adultes**

Quelle est votre situation actuelle ? Vous bénéficiez de :

 Un accueil de jour - précisez : _____ Un hébergement de nuit - précisez : _____ Un hébergement permanent - précisez : _____ Un accompagnement - précisez : _____ Autres (accueils temporaires ...) - précisez : _____

Quelle orientation souhaitez-vous ?

 Un accueil de jour (CAJ, ...) Un hébergement de nuit (foyer d'hébergement pour travailleur handicapé ...) Un hébergement permanent (maison d'accueil spécialisée, foyer de vie, foyer occupationnel, foyer d'accueil médicalisé) Un service d'accompagnement (service d'accompagnement à la vie sociale - SAVS, service d'accompagnement médical et social d'adulte handicapé - SAMSAH ...) Autres (accueil temporaire ...)Date d'entrée souhaitée :

Avez-vous une préférence pour un établissement ou service ? Précisez lequel :

Nom : _____

Code postal : Commune : _____Téléphone :

K - Procédure simplifiée

Qu'est-ce que la procédure simplifiée ?

Toute demande fera l'objet d'une décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Afin de privilégier un traitement plus rapide de vos droits, une formation restreinte de la CDAPH peut statuer en votre absence dans les cas suivants :

- le renouvellement d'un droit ou d'une prestation dont vous bénéficiez si votre handicap et / ou votre situation n'ont pas évolué de façon significative ;
- la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ;
- l'attribution de la carte d'invalidité ou de la carte portant la mention « priorité pour personne handicapée » ;
- la reconnaissance des conditions médicales nécessaires en vue de l'affiliation gratuite à l'assurance vieillesse de la tierce personne d'une personne handicapée ;
- les situations nécessitant qu'une décision soit prise en urgence.

Pour ces cas là, souhaitez-vous bénéficier d'une procédure simplifiée ? Oui Non

L - Pièces à joindre à votre demande

Pour toute demande merci de bien vouloir joindre :

- Un certificat médical daté de moins de 3 mois
- Une photocopie recto verso d'un justificatif d'identité de la personne handicapée et, le cas échéant, de son représentant légal
(Pièce d'identité en vigueur ou titre de séjour en cours de validité ou tout autre document d'autorisation de séjour en France)
- Une photocopie d'un justificatif de domicile (pour les adultes)
- Une attestation de jugement en protection juridique (le cas échéant)

D'autres pièces vous seront demandées en cas de besoin

Fait à : _____

Le : | | | | | | | | | |

Signature : de la personne concernée

de son représentant légal

« Quiconque donne, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes s'expose à des sanctions pénales pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement. » (Articles L 114-13, L 114-19 du Code de la sécurité sociale - Article 441-1 du Code pénal - Article L 135-1 du Code de l'action sociale et des familles).

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données vous concernant auprès de la Maison départementale des personnes handicapées .

Les données issues de ce formulaire seront traitées par voie informatique et seront communicables dans le respect des textes réglementaires en vigueur.

Espace réservé

P 1110601 G

DMDPH

Rubrique B : « Expression des attentes et besoins de la personne concernée – (projet de vie) »

Cette rubrique est destinée à recueillir des informations vous concernant afin d'aider la MDPH à mieux connaître votre situation et vos souhaits. Cela permettra de vous proposer éventuellement des aides que vous n'avez pas forcément sollicitées.

Si vous souhaitez de l'aide pour renseigner cette rubrique, n'hésitez pas à contacter une association de personnes handicapées (brochures jointes au dossier de demande) ou les 6 Points accueil information service de la MDPH (plaquette jointe).

Rubrique C : « Demande d'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé et son complément »

À noter : Vous pouvez également demander pour votre enfant la PCH (rubrique F). Après évaluation de la situation et des besoins de votre enfant, la MDPH vous communiquera un plan personnalisé de compensation qui précisera, si vous avez demandé la PCH et que vous y avez droit, les montants respectifs de chacune des deux prestations. Vous pourrez alors choisir sur cette base, celle qui vous convient le mieux.

Rubrique E : « Demande de cartes »

La mention « besoin d'accompagnement » peut être portée sur la carte d'invalidité en fonction des besoins évalués par la MDPH.

Merci de joindre 2 photos d'identité si vous demandez une des cartes de la MDPH.

Rubrique F : « Demande de prestation de compensation »

Cette demande permet l'examen des besoins de compensation des conséquences du handicap :

- Aides humaines - exemples : prise des repas, aide à la toilette...
- Aides techniques - exemples : fauteuil roulant, télé agrandisseur, prothèses auditives...
- Aménagement du logement - exemples : transformation d'une baignoire en douche, plateforme élévatrice, élargissement de porte, flash lumineux
Pour le déménagement - exemple : participation aux frais de déménagement pour un logement mieux adapté si les travaux dans le logement actuel sont trop coûteux ou impossibles...
- Aménagement du véhicule - exemple : adaptation du poste de conduite
- Surcoûts liés aux transports
- Charges spécifiques ou exceptionnelles - exemples : protections pour incontinence, réparation matériel...
- Aide animalière - exemple : frais d'entretien pour un chien d'assistance éduqué...

Droit d'option pour les adultes

Si vous êtes bénéficiaire de l'Allocation Compensatrice (ACTP ou ACFP), vous pouvez demander la PCH. Un comparatif de vos droits sera établi par la Maison départementale et vous pourrez choisir, sur cette base :

- soit de conserver votre allocation compensatrice
- soit d'opter pour la PCH, si votre situation vous permet d'en bénéficier

Si vous n'exprimez aucun choix, vous serez présumé vouloir bénéficier de la PCH.

Attention : le choix pour la PCH est définitif

Droit d'option pour les enfants

Vous pouvez également demander pour votre enfant l'AEEH (rubrique C). Après évaluation de la situation et des besoins de votre enfant, la MDPH vous communiquera un plan personnalisé de compensation qui précisera, si vous avez demandé l'AEEH et que vous y avez droit, les montants respectifs de chacune des deux prestations. Vous pourrez alors choisir sur cette base, celle qui vous convient le mieux.

Rubrique G : « Affiliation gratuite d'un aidant familial à l'assurance vieillesse »

L'aidant familial qui peut être affilié est une personne qui s'occupe de façon permanente de la personne adulte handicapée vivant à domicile. Il doit avoir un lien de parenté avec la personne handicapée ou avec le conjoint de celle-ci (qu'ils soient mariés ou non).

Rubrique H : « Demande d'Allocation aux Adultes Handicapés et son complément de ressources »

Les indications concernant les revenus permettent à l'organisme de prestations familiales d'étudier le montant de vos versements.

Rubrique I : « Demande relative au travail, à l'emploi, à l'orientation professionnelle »

Merci de joindre à votre demande relative à cette rubrique un CV.

Rubrique L : « Pièces à joindre à votre demande »

Joignez à ce formulaire l'ensemble des pièces demandées pour faciliter le traitement de votre dossier, notamment le certificat médical sous pli cacheté.

Certificat médical :

Pour compléter votre dossier médical, il vous est conseillé de demander à votre médecin traitant de joindre au certificat médical l'ensemble des comptes-rendus hospitaliers et/ou de spécialistes de l'année en cours vous concernant.

Merci de dater et signer votre demande en page 8 du formulaire.

GLOSSAIRE DES SIGLES UTILISES DANS LE FORMULAIRE

SIGLES	SIGNIFICATION
AAH	Allocation Adultes Handicapés
AC	Allocation Compensatrice
ACFP	Allocation Compensatrice pour Frais Professionnels
ACTP	Allocation Compensatrice pour Tierce Personne
AEEH	Allocation d'Éducation pour l'Enfant Handicapé
APA	Allocation Personnalisée d'Autonomie
ASS	Allocation de Solidarité Spécifique
CAF	Caisse d'Allocations Familiales.
CDA ou CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CRP	Centre de Reclassement Professionnel
EEE	Espace Économique Européen
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MSA	Mutualité Sociale Agricole
MTP	Majoration Tierce Personne
PACS	Pacte Civil de Solidarité
PC ou PCH	Prestation de Compensation du Handicap
RMI	Revenu Minimum d'Insertion
RQTH	Reconnaissance de la Qualité Travailleur Handicapé.

Établissements et Services médico-sociaux, Établissements sanitaires et Établissements scolaires

CAJ	Centre d'Accueil de Jour
CAMPS	Centre d'Action Médico-Social Précoce
CATTP	Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
CLIS	CLasse d'Intégration Scolaire
CMP	Centre Médico-Psychologique
CMPP	Centre Médico-Psycho-Pédagogique
CPO	Centre de PréOrientation
CRP	Centre de Rééducation Professionnelle
EMP	Externat Médico-Pédagogique
ESAT	Établissements et Services d'Aide par le Travail
ESAT SA	Établissements et Services d'Aide par le Travail - Sections annexes
FAM	Foyer d'accueil médicalisé
	Foyer de vie
	Foyer occupationnel
	Foyer d'hébergement
GEM	Groupes d'Entraide Mutuelle
	Hôpital de jour
IEM	Institut d'Education Motrice
IES	Institut d'Education Sensorielle
IME	Institut Médico Educatif
ITEP	Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique
MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
	Pouponnière spécialisée
SAAAIS	Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire
SAFEP	Service d'Accompagnement Familial et d'Éducation Précoce
SAMSAH	Service d'Accompagnement Médico Social pour personnes Adultes Handicapées
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
SSAD	Service de Soins et d'Aide à Domicile
SSEFIS	Service de Soutien à l'Éducation Familiale et à l'Intégration Scolaire
UPI	Unité pédagogique d'intégration

Confidentiel

Certificat médical

Destiné à être joint à une demande auprès
de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

Nom de naissance

Nom d'épouse

Prénom Date de naissance / /

Adresse

N° d'immatriculation sécurité sociale

N° de dossier auprès de la MDPH (si connu)

➔ Vous avez déjà rempli un certificat médical pour ce patient lors d'une précédente demande auprès de la MDPH (ou des dispositifs antérieurs, COTOREP ou CDES)
et
Il n'y a pas de modification significative dans l'état de santé, l'état fonctionnel ou le handicap* de votre patient depuis le dernier certificat que vous avez établi :

Vous pouvez remplir le certificat médical simplifié ci-dessous :

Je certifie que depuis mon précédent certificat médical en date du, il n'y a pas de modification significative dans l'état de santé, l'état fonctionnel ou le handicap de M.....

A le Cachet

Signature du médecin

➔ Dans les autres cas : Veuillez compléter le certificat médical suivant

Si des examens complémentaires, évaluations ou hospitalisations en lien avec le handicap ont été réalisés :

Joindre les comptes rendus et documents les plus significatifs.

Vous pouvez alors simplement faire référence à ces documents dans les rubriques concernées.

Ce certificat médical et les documents communiqués sont à remettre à votre patient, pour qu'ils les joignent, sous pli confidentiel, à son dossier de demande auprès de la MDPH.

Il est destiné au médecin de l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH qui a besoin que vous lui apportiez des informations sur les éléments cliniques concernant le handicap de votre patient, en apportant un soin particulier au retentissement fonctionnel. Ce médecin reste à votre disposition pour des informations complémentaires.

* «Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.» (Article L.114 du code de l'action sociale et des familles, introduit par la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005)

Pathologie principale à l'origine du handicap

Code CIM

Pathologies autres

Histoire de la (des) pathologie(s) invalidante(s) ou évolution depuis la dernière demande auprès de la MDPH

Date de début des troubles - origine, circonstance d'apparition - antécédents médicaux, chirurgicaux, périnataux en rapport avec le handicap - poids de naissance **pour les enfants** - bilan initial, facteur de gravité, évolutivité...

Accident du travail Maladie professionnelle compte(s) rendu(s) joint(s) (préciser)

Description clinique actuelle, préciser le cas échéant, la fréquence des crises, douleur, asthénie, fatigabilité, lenteur ...

Poids Taille latéralité dominante avant handicap..... compte(s) rendu(s) joint(s) (préciser)

Perspective d'évolution

Stabilité Aggravation Incapacité fluctuante (préciser, si nécessaire, la fréquence des poussées)
 Risque vital Amélioration (préciser la durée prévisible des limitations fonctionnelles) non définie

En cas de déficience auditive avec un retentissement significatif : Joindre un audiogramme avec et sans appareillage et un audiogramme vocal

Observations :

En cas de déficience visuelle avec un retentissement significatif : Joindre le compte rendu type rempli par un ophtalmologiste

Observations :

Retentissement sur la sécurité : gestion des situations à risque, Capacité de discerner les dangers, mise en danger...

Besoin d'accompagnement pour les déplacements extérieurs : non oui (précisez)

Entretien personnel : toilette, habillage, continence, alimentation...

A : sans difficulté B : difficilement ou avec aide technique
C : aide humaine partielle D : aide humaine totale

	A	B	C	D
Faire sa toilette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S'habiller, se déshabiller	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Manger et boire des aliments préparés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Couper ses aliments	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
assurer l'hygiène de l'élimination urinaire et fécale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Vie quotidienne et vie domestique : travaux ménagers, course, préparer un repas, gérer son budget, faire des démarches...

Retentissement sur la vie sociale et familiale (si besoin)

Retentissement sur la scolarité (si en âge scolaire) :

non oui (préciser)

Retentissement sur l'emploi (si besoin)

Avis du médecin du travail joint

Si travaille actuellement, retentissement sur l'aptitude au poste et/ou le maintien dans l'emploi : non oui (préciser)

Si ne travaille pas actuellement, retentissement sur la recherche d'emploi ou le suivi de formation : non oui (préciser)
Dans les deux cas précisez les restrictions d'aptitudes éventuelles, les aménagements de poste et/ou accompagnements souhaitables ...

Préconisations : Prise en charge médico-sociale, aide humaine, aide technique, aménagements... (Si besoin)

Observations (Tous autres éléments utiles pour la prise en compte des besoins de la personne)

Certificat médical établi par :

A le Cachet (obligatoire)
Signature du médecin

A - Identification de l'enfant ou de l'adulte concerné par la demande

Nom de naissance :

Nom d'épouse ou nom d'usage :

Prénom(s) :

Sexe : Masculin Féminin

Nationalité : Française EEE ou Suisse Autre

Date de naissance :

Lieu de naissance : Code postal :

Commune :

Pays :

Si vous résidiez à l'étranger, précisez votre date d'entrée en France :

N° de sécurité sociale :

Nom de l'organisme de sécurité sociale :

Si vous avez déjà un n° de dossier MDPH, précisez :

Le n° : Dans quel département ?

A2 - Adresse actuelle de l'enfant ou de l'adulte concerné par la demande

N° : Rue :

Complément d'adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Fax :

Adresse électronique :

Si vous avez élu domicile auprès d'un organisme (association, centre d'hébergement ou d'action sociale), précisez lequel :

A3 - Autorité parentale ou délégation d'autorité parentale (pour les mineurs)

	Mère	Père
Nom :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Prénom :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° et Rue :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Complément d'adresse :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Code postal :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Commune :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Téléphone :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Fax :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse électronique :	<input type="text"/>	<input type="text"/>